



l'Association canadienne des agents financiers

28^e assemblée générale annuelle

le 23 novembre 2017



l'Association canadienne des agents financiers

400-2725 pr. Queensview

Ottawa, ON K2B 0A1

613-728-0695 (RCN)

1-877-728-0695 (sans frais)

information@acfo-acaf.com

www.acfo-acaf.com

Table des matières

Lettre de bienvenue	4
Ordre du jour de la 28 ^e AGA	5
Rapport annuel 2017	6
Budget de 2018	15
États financiers audités 2016	18
Règles de l'ACAF relatives au vote	30
Compte rendu de la 27 ^e AGA (2016)	33
Résolutions	43
Candidats à l'élection	46

Collègues FI,

J'ai peine à y croire, mais, il y a tout juste un an, la communauté FI me faisait le grand honneur de m'accorder son appui massif en m'élisant troisième président de l'ACAF dans les 27 ans d'existence de l'Association. À ce moment-là, nous étions plongés dans l'incertitude au sujet des négociations collectives et de nos congés de maladie et dans l'inquiétude pour ce qui est du fiasco croissant du système de paye Phénix.

Un an plus tard, nous avons des ententes supérieures aux règlements types dans nos poches à NAV Canada et pour la fonction publique, un cadre de négociation visant un régime d'assurance-invalidité de courte durée pour la fonction publique qui fonctionne vraiment et un fonds d'un million de dollars affecté à un programme mixte de perfectionnement professionnel à l'intention de notre groupe de la fonction publique. Phénix continue d'être un casse-tête pour un bien trop grand nombre d'entre nous, mais nous avons réussi à régler la majorité des dossiers prioritaires. En outre, en passant en tête de file, nous sommes parvenus à faire traiter la majorité des paiements rétroactifs des FI de la fonction publique avant que le système ne soit submergé par les calculs de la rétroactivité pour les plus grands groupes.



Je suis également fier de souligner que la renommée de professionnalisme et d'intégrité de la communauté FI continue de nous ouvrir des portes aux échelons supérieurs de la fonction publique et sur la Colline parlementaire. Dans nos rencontres avec les dirigeants principaux des finances, les sous-ministres et les députés, nous sommes de plus en plus considérés comme des experts dans divers domaines, notamment l'information financière, la protection des dénonciateurs et la sous-traitance.

Et malgré tout, nous avons continué à offrir un niveau élevé de service à nos membres. Notre équipe des Relations de travail fournit toujours des conseils et des services de qualité professionnelle à la communauté FI en dépit du nombre sans précédent de dossiers dont elle doit s'occuper. Un sondage sur la satisfaction que nous avons lancé à l'été confirme ce fait. Nous sommes privilégiés de servir cette communauté et nous nous efforçons de le faire tous les jours avec professionnalisme et efficacité.

Nous commençons à sortir d'une période d'instabilité et, lorsque je vois ce qui nous attend, je ne peux m'empêcher d'être emballé. En 2018, nous mettrons en œuvre le Programme mixte de perfectionnement professionnel qui offrira un nombre sans précédent d'occasions de formation et de perfectionnement aux FI partout au pays. Nous nous attendons à marquer de grands progrès pour ce qui est d'un régime de mieux-être des employés qui soutienne vraiment les employés malades. Nous prévoyons des gains importants en matière d'équité salariale et de protection des dénonciateurs.

Ce fut un privilège pour moi d'assumer la présidence l'année dernière. Tournons-nous à présent vers la deuxième année et tout ce qu'elle réserve à notre communauté.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dany Richard'. The signature is stylized and fluid.

Dany Richard, MBA, CPA, CMA
Président et président du Conseil d'administration

Ordre du jour

Jeudi 23 novembre 2017 à 18h
Hilton Lac Leamy - Salle Chopin
3 Boulevard du Casino
Gatineau (Québec) J8Y 6X4

Début de l'inscription	17h30
Mot d'ouverture	17h50
Début du service du dîner	18h00
Présentation des bourses d'études de 2017 de l'ACAF	18h45
Mot du président: Rapport annuel et budget	19h00
Q&R Autres questions	19h30
Résultats du vote (élections et résolutions)	20h30
Levée de la séance	20h45

Rapport annuel 2017

Rapport annuel 2017

Introduction

À maints égards, l'ACAF a atteint en 2017 de nouveaux sommets pour ce qui est de sa capacité d'influer sur les décideurs et d'apporter des changements positifs pour la communauté FI dans la fonction publique et à NAV Canada. Nous avons connu un nombre record de comparutions devant des comités de la Chambre des communes chargés de diverses questions, notamment l'information financière et la protection des dénonciateurs. Nous avons obtenu des rencontres aux paliers supérieurs avec des élus et de hauts fonctionnaires ministériels concernant des enjeux comme Phénix et les négociations relatives au mieux-être des employés. Nous nous sommes taillé une niche de porte-parole professionnel et éclairé sur ces mêmes enjeux dans les médias. Nous avons aussi étoffé nos relations avec le contrôleur général et le vérificateur général en collaborant avec eux à des questions d'intérêt pour la communauté de la gestion financière et de la fonction de contrôleur.

Nous avons accompli tout cela en période de bouleversement sans précédent. Outre les problèmes relatifs à Phénix, le paysage politique sur le plan de l'équité salariale continue d'évoluer alors même que nous venons enfin de marquer des progrès importants dans notre propre cause d'équité salariale. La sous-traitance, la classification erronée et la mauvaise affectation continuent de compromettre l'intégrité du cadre de gestion financière de la fonction publique. Il en est résulté une hausse du nombre moyen d'appels à notre équipe des Relations de travail.

Dans l'ensemble, toutefois, 2017 s'est révélée une année fructueuse pour l'ACAF et ses communautés dans la fonction publique et à NAV Canada. Dans les sections qui suivent, vous trouverez à la fois un compte rendu de l'état d'avancement de nos enjeux prioritaires et un plan d'action pour les prochaines étapes. Nous espérons que cette mise en contexte vous aidera à faire un choix éclairé au moment de voter sur le budget de 2018, mais, comme toujours, n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions. Nous sommes ici pour vous servir – et nous sommes privilégiés de le faire.

Phénix

Comme il fallait s'y attendre, les problèmes de paye ont dominé l'année pour ce qui est tant de notre charge

de travail et du soutien en RT que de nos efforts de rayonnement externe et de défense des intérêts de la communauté. L'ampleur sans précédent de ces problèmes a plongé tous les intervenants en territoire inconnu, et l'un des principaux défis que l'ACAF a été appelée à relever consistait à trouver le meilleur moyen d'appuyer ceux et celles d'entre vous qui étaient directement touchés tout en préconisant des solutions systémiques. Au début, en 2017, il se révélait même difficile d'obtenir des réponses franches concernant le nombre de personnes touchées; à l'approche de 2018, les communications de l'employeur se sont peut-être améliorées, mais les problèmes persistent.

2017 : ce que nous avons fait

- En janvier, nous avons lancé le deuxième sondage dans le cadre de l'Étude d'impact de Phénix sur la communauté FI, suivi d'un troisième sondage en avril. Cette étude constituait la première tentative des syndicats ou de l'employeur de vraiment saisir la portée et l'ampleur du problème.
- Grâce à votre participation à ces sondages, nous avons pu fournir à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), au Centre des services de paye et aux députés de l'information quantifiable non seulement sur le volume de cas, mais aussi sur les types de cas qui posaient les problèmes les plus graves.
- Le sondage nous a également donné l'occasion de parler aux médias de certains chiffres que personne d'autre ne pouvait fournir. Conséquence directe, l'ACAF a obtenu des rencontres avec des cadres supérieurs de SPAC.
- Grâce en grande partie aux résultats de l'étude et de ces interventions dans les médias, nous avons aussi réussi à établir une ligne directe avec un cadre supérieur de SPAC à qui nous pouvions acheminer les cas prioritaires. Cela nous a permis de régler rapidement plusieurs dossiers et de signaler les graves défaillances du système.
- Réagir aux problèmes relatifs à Phénix avec efficacité et efficacie est devenu notre grande priorité. Nous sommes fiers de signaler que la proportion de membres touchés dont l'ACAF est au courant ne correspond qu'à environ 10 % de



Le président de l'ACAF, Dany Richard, a rencontré la sous-ministre de SPAC, Marie Lemay, en avril pour lui présenter les conclusions de l'Étude d'impact de Phénix sur la communauté FI.

la totalité de ses membres, soit une forte baisse par rapport à un sommet estimatif de plus de 60 %. Par contraste, selon des rapports récents, le pourcentage de l'ensemble des fonctionnaires encore aux prises avec des problèmes relatifs à Phénix s'établirait à 50 %.

- À l'automne, nous sommes devenus membres d'un sous-comité du CNM chargé d'examiner les options pour l'employeur relativement à des dommages-intérêts pour les fonctionnaires touchés par le fiasco de Phénix. Ce sous-comité étudie également d'autres moyens d'atténuer les incidences continues des problèmes du système de paye d'ici à ce qu'on progresse lentement vers un système stable au cours des prochains mois.

2018 : ce que nous allons faire

- Nous avons aidé à régler un grand nombre de cas, mais cela n'est guère réconfortant pour ceux et celles d'entre vous qui continuent d'être touchés. Nous allons continuer à traiter ces cas en priorité et à collaborer avec nos contacts à SPAC afin de trouver des moyens de régler ces problèmes persistants.
- Nous allons continuer à collaborer avec nos homologues syndicats en vue d'obtenir que le gouvernement rende des comptes au fur et à mesure qu'il tente de régler les problèmes continus relatifs au système.

- Nous allons donner suite à nos griefs de principe de 2016 afin de donner plus de poids à nos demandes d'indemnisation supplémentaire pour les dommages occasionnés par Phénix.

- Nous allons accroître nos efforts de défense des intérêts pour faire en sorte qu'à l'avenir, vous puissiez participer à toutes les étapes de ces projets de transformation et que vos voix soient entendues lorsque vous exprimez des préoccupations. Les problèmes relatifs à Phénix étaient bien connus longtemps avant que le système soit mis en service. La première évaluation externe du système l'a confirmé. Nous combattons pour garantir que de plus en plus de travaux de ce genre soient confiés à des fonctionnaires et que, lorsqu'on a recours à des

entrepreneurs, ceux-ci soient assujettis aux mêmes mécanismes de responsabilité et de transparence que vous, de sorte qu'ils ne puissent pas se contenter de balayer les problèmes sous le tapis.

Les négociations collectives et le mieux-être des employés

Cette année, nous avons ratifié de nouvelles conventions pour nos membres de la fonction publique et de NAV Canada. Dans les deux cas, nous avons réussi à obtenir des gains importants sur des enjeux clés, notamment des dispositions supérieures aux règlements types en matière de rémunération et de perfectionnement professionnel et une plus grande reconnaissance du professionnalisme de nos communautés. Dans la fonction publique, nous avons également pu établir le cadre pour la négociation d'un régime amélioré et plus exhaustif de congés de maladie et d'assurance-invalidité de courte durée dans le protocole d'accord sur le mieux-être des employés.

2017 : ce que nous avons fait

- En janvier, les membres ont ratifié la nouvelle convention collective de la fonction publique par une majorité de plus de 93 %. L'entente, qui

comporte des augmentations salariales supérieures aux règlements types et le nouveau fonds de perfectionnement professionnel d'un million de dollars, a été conclue après plusieurs années de négociations tendues qui avaient débuté par la menace d'abolir par voie législative le régime actuel de congés de maladie.



Les membres de l'équipe de négociation de l'ACAF ont rencontré les fonctionnaires du Conseil du Trésor en avril pour la signature officielle de la nouvelle convention collective FI de la fonction publique.

- La décision de l'ACAF d'insister sur une ratification rapide nous a permis d'être également les premiers à signer notre convention et, ce faisant, les premiers à faire traiter nos paiements rétroactifs. Ainsi, nous sommes passés avant toutes les autres unités de négociation, ce qui s'est révélé important, compte tenu du volume de nouveaux problèmes de paye que les règlements des grandes unités ont occasionnés.
- L'équipe de négociation de l'ACAF a aussi entamé les négociations avec l'employeur sur le nouveau Régime de mieux-être des employés à l'été 2017, dans l'espoir qu'une proposition soit en place avant le début des négociations en vue de la prochaine convention collective, à la fin de 2018.
- Une nouvelle convention pour la communauté FI à NAV Canada a été négociée et ratifiée en octobre. Cette entente comporte l'établissement d'un comité mixte de perfectionnement professionnel et des améliorations aux dispositions relatives au congé de maternité, ainsi que des augmentations salariales.

2018 : ce que nous allons faire

- En 2018, nous allons continuer à mettre l'accent sur la négociation des dispositions du Régime de mieux-être des employés de la fonction publique. Le cadre sur lequel les deux parties se sont entendues garantit déjà que la protection sera meilleure, et non pire. Nous viserons à faire en sorte que tous les membres soient parfaitement protégés en cas de maladie et qu'on ne vous demande jamais de vous présenter au travail malades.

- Nous allons constituer le prochain comité de la rémunération et des avantages sociaux de la fonction publique et le charger d'entamer les préparatifs en vue de la prochaine ronde de négociations collectives lorsque la convention actuelle viendra à expiration en novembre. Nous allons aussi lancer un sondage visant à recueillir vos propositions, comme nous le faisons lors de chaque ronde. Cela nous aide à définir nos priorités à la table.
- En 2018, nous amorcerons aussi des négociations concernant le Régime de soins de santé de la fonction publique et une nouvelle Directive sur le réaménagement des effectifs à NAV Canada. L'ACAF jouera un rôle de premier plan dans les deux cas, de concert avec les autres syndicats.
- Enfin, nous allons surveiller la mise en œuvre de la nouvelle convention collective de NAV Canada au cours des premières semaines et des premiers mois de l'année.

Le perfectionnement professionnel et l'engagement des membres

Le Plan stratégique de l'ACAF pour 2017-2018 cerne le perfectionnement professionnel et l'engagement des membres comme ses deux grandes priorités, outre

les négociations. L'établissement du Programme mixte de perfectionnement professionnel (PMPP) d'un million de dollars dans la plus récente convention collective constitue un pas historique en avant sur ces deux plans. De concert avec le Bureau du contrôleur général, nous mettons en œuvre un programme sans précédent d'occasions de formation et de perfectionnement à l'intention de nos membres partout au pays. Vous en sortirez gagnants, car vous aurez accès à de la formation incroyable sans frais, et nous y gagnerons aussi, car nous pourrions dialoguer en personne avec vous, les membres, qui allez pouvoir nous exposer vos problèmes comme jamais encore auparavant.



L'ancien premier ministre Jean Chrétien était le conférencier principal à la Mise au point du printemps de l'ACAF à Ottawa.

2017 : ce que nous avons fait

- À la suite de l'établissement du fonds du PMPP dans la plus récente convention collective, nous avons constitué un comité directeur mixte et élaboré le plan du PMPP pour 2017-2018, qui comprend de la formation linguistique, de la formation de CPA, un programme d'échange de FI, des activités de perfectionnement professionnel partout au Canada, un cours de l'Institut des finances publiques et de la démocratie (IFPD) uOttawa réservé aux FI, et plus encore.
- Avant l'établissement du fonds, nous avons accueilli environ 1000 FI à la Mise au point du printemps annuelle à Ottawa, mettant en vedette des exposés sur le leadership par le très honorable Jean Chrétien, des experts en intelligence émotionnelle et en milieux de travail intergénérationnels, ainsi qu'un panel de DPF.
- Nous avons aussi tenu notre première Mise au point régionale à Moncton et des activités de moindre envergure à Toronto, Regina, Saint-Hubert, Charlottetown et Halifax. Elles s'inscrivaient dans la foulée d'une série d'activités réussies en 2016 à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Montréal et Moncton, qui nous ont permis d'obtenir du financement pour des activités régionales dans le cadre du PMPP.
- De façon plus générale, en ce qui concerne

l'engagement des membres, nous avons accueilli 18 nouveaux représentants ministériels et régionaux dans le cadre du Programme de représentants ministériels de l'ACAF et élaboré une stratégie relative à l'engagement général des membres qui sera mise intégralement en œuvre en 2018.

- Le Programme de bourses d'études de l'ACAF, lancé en 2016, a doublé pour 2017, deux bourses d'études étant offertes aux membres de notre communauté qui poursuivent des études en vue d'obtenir leur titre de CPA et deux bourses d'études, à vos enfants et aux personnes à votre charge.

2018 : ce que nous allons faire

- En 2018, l'ACAF va investir plus que jamais encore dans le perfectionnement professionnel et l'engagement de ses membres. Grâce au PMPP, nous pourrions aussi réseauter avec un nombre record de nos membres et leur offrir de la formation.
 - Plus de 1000 d'entre vous sont attendus à notre Mise au point du printemps annuelle à Ottawa.
 - 300 d'entre vous auront accès à de la formation linguistique, soit en personne, soit au moyen d'une plateforme de formation en ligne.
 - De la formation de CPA sera offerte à 90 d'entre vous.
 - 40 d'entre vous qui travaillent à l'extérieur de

la région de la capitale nationale participeront à un programme d'échange, ce qui vous permettra de faire la connaissance de collègues FI et d'être exposés aux opérations dans les organismes centraux de la RCN.

- Ceux et celles d'entre vous qui travaillent à Montréal, Edmonton, Vancouver et Winnipeg (et les localités avoisinantes) pourront assister gratuitement à des colloques de perfectionnement professionnel.
- 20 d'entre vous pourront suivre un cours spécial réservé exclusivement aux FI, élaboré et donné par l'Institut des finances publiques et de la démocratie à uOttawa.
- Nous allons aussi mettre en œuvre une stratégie exhaustive d'engagement des membres afin de joindre ceux et celles que nous ne joignons pas à l'heure actuelle. Cette stratégie mettra l'accent sur l'aplanissement des obstacles aux communications, la réfutation de mythes persistants concernant le rôle des syndicats en milieu de travail et la recherche de moyens de joindre un plus grand nombre d'entre vous dans vos lieux de travail.

L'équité salariale

Le travail de l'ACAF en matière d'équité salariale a porté sur deux plans : nous continuons à tenter d'obtenir un règlement juste de notre plainte d'équité salariale en litige et nous travaillons à faire en sorte qu'un nouveau projet de loi soit déposé, qui aidera à rendre chose du passé les longues plaintes d'équité salariale avec effet rétroactif.

2017 : ce que nous avons fait

- Tout au cours du premier semestre de 2017, l'ACAF a plaidé sur plusieurs fronts afin d'amener le gouvernement à consentir à un processus informel axé sur la collaboration pour régler notre plainte d'équité salariale. Nous avons notamment fait du lobbying auprès des députés, y compris le président du Conseil du Trésor, Scott Brison, et des hauts fonctionnaires. Dans ces efforts, nous avons reçu l'appui du Congrès du Travail du Canada et d'autres syndicats. Nous continuons à travailler à un règlement équitable pour notre groupe, sur la base d'un processus plus efficient axé sur la collaboration.
- Tout au cours de ce processus, nous avons aussi continué à faire progresser notre cause par les

voies officielles. En janvier, la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique a rejeté une tentative de l'employeur de limiter la portée de notre cause sur la base de la jurisprudence.

- Sur le plan législatif, nous avons participé à des discussions et consultations concernant un projet de loi sur l'équité salariale que le gouvernement s'est engagé à déposer en 2018.

2018 : ce que nous allons faire

- Nous avons bon espoir d'en arriver à un règlement satisfaisant de notre cause au moyen d'une approche axée sur la collaboration. Cependant, le cas échéant, nous aurons recours à l'approche contentieuse, plus officielle, pour défendre vos droits. Nous croyons en notre cause et nous allons combattre afin de garantir que vos droits soient respectés.
- Nous allons aussi continuer à exercer des pressions en faveur d'une nouvelle loi sur l'équité salariale au palier fédéral. Cela fait plus d'un an que le gouvernement a souscrit au rapport du comité spécial multipartite sur l'équité salariale et à son appel à une nouvelle loi plus proactive. Le règlement de notre cause réglera des problèmes historiques, mais une nouvelle loi s'impose pour garantir que, dans l'avenir, la discrimination salariale fondée sur le sexe ne refasse pas surface.

Les enjeux portant sur les effectifs

Outre les négociations collectives et l'équité salariale, nous travaillons aussi à plusieurs enjeux pour l'ensemble de la communauté, portant sur les effectifs de la gestion financière et de la fonction de contrôleur dans la fonction publique. Plus particulièrement, la sous-traitance et la privatisation, l'attribution, la classification et l'automatisation sont des questions qui préoccupent l'ACAF. Ces questions touchent non seulement la santé globale de notre communauté, mais également le cadre de gestion financière que nous soutenons. Les Canadiens et les Canadiennes investissent des milliards de dollars chaque année dans la fonction publique fédérale; il est crucial que des professionnels compétents, qualifiés, agissent dans leur rôle de gestionnaires des fonds publics. Il s'agit là d'enjeux plus importants, à plus long terme, mais il est important que nous continuions

à marquer des progrès dans ces secteurs lorsque l'occasion s'y prête.

2017 : ce que nous avons fait

- En 2017, nous avons lancé une importante étude sur l'impartition et la sous-traitance de tâches de gestion financière dans la fonction publique. Les premiers résultats de cette étude ont suffi pour nous convaincre de mettre l'accent sur cet enjeu lors de notre comparution devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre de ses séances de consultation prébudgétaires en septembre. Le recours courant à des entreprises externes pour exécuter vos tâches compromet vos emplois et place un grand nombre d'entre vous dans une situation délicate au travail. Nos recherches révèlent que vous êtes beaucoup trop souvent exclus de l'établissement de modèles de prévision des coûts, de la présentation d'analyses financières et d'autres fonctions de base des FI.
- Nous avons des contestations en cours devant la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique concernant des fonctions FI qui sont actuellement assumées par d'autres groupes. Ces contestations sont importantes parce que la santé du cadre de gestion financière exige que ce soit des professionnels de la gestion financière compétents qui exécutent ce travail. La Commission a accepté d'entendre ces causes, et nous attendons qu'elle fixe des dates d'audition.

2018 : ce que nous allons faire

- Notre travail en matière de privatisation et de sous-traitance augmentera lui aussi en 2018. Nos efforts à cet égard ont capté l'attention des députés vers la fin de 2017 et, compte tenu des examens des dépenses ministériels qui sont en cours, nous avons l'intention de faire valoir que le travail comptable sous-traité est, de toute façon, souvent à refaire par des membres de notre communauté. Nous allons aussi continuer à exercer des pressions pour que



Le président Dany Richard et l'avocat général Scott Chamberlain, tous les deux de l'ACAF, ont comparu devant le Comité des finances de la Chambre des communes afin d'exposer le problème de la sous-traitance de tâches financières.

les mécanismes comptables qui vous guident – l'énoncé de valeurs et d'éthique, le régime d'accès à l'information, l'accès au Commissariat à l'intégrité du secteur public lorsque vous constatez des cas d'actes répréhensibles – soient également élargis aux entrepreneurs et aux entreprises qui travaillent eux aussi pour le compte du gouvernement.

- Enfin, nous comptons entreprendre un examen plus approfondi de la question de l'automatisation et de l'IA en milieu de travail. Il s'agit là d'un secteur de forte croissance et innovation depuis quelques années, et le Canada s'affirme comme un chef de file dans le domaine. Il sera crucial d'en comprendre les incidences pour les professionnels de la gestion financière afin de bien établir nos priorités pour l'avenir.

Les opérations

L'ACAF est fière d'offrir des services professionnels de grande qualité à ses membres à une fraction de ce qu'il en coûte aux autres syndicats. L'efficacité et la gestion intelligente sont les marques de commerce de nos opérations depuis des années et, malgré la forte hausse de la charge de travail attribuable au fiasco de Phénix, nous sommes fiers d'avoir maintenu nos normes élevées d'excellence du service tout au cours de 2017.

2017 : ce que nous avons fait

- En 2017, nous avons reçu des nombres sans précédent de cas et de demandes de renseignements de nos membres, en grande partie à cause des problèmes du système de paye et du traitement des rappels de salaires à la suite d'une autre fructueuse ronde de négociations collectives. Malgré ce surcroît de travail, vous nous avez dit, dans notre sondage sur la satisfaction tenu en septembre, que nous continuons à vous offrir des services de grande qualité. Nous en tirons fierté. C'est vous et votre professionnalisme qui nous guidez, et nous sommes fiers de pouvoir vous servir avec ce même niveau de professionnalisme.
- En 2017, nous avons aussi connu l'établissement du Programme mixte de perfectionnement professionnel. La logistique de la mise en œuvre d'un programme de cette ampleur et de cette portée est complexe, et il a fallu affecter une personne-ressource exclusivement à ce projet. Heureusement, ce poste est financé par le programme, ce qui fait que les incidences dans l'ensemble sur notre budget sont négligeables.
- En outre, cette année, nos locaux sont officiellement devenus trop petits. Comme certains d'entre vous s'en rappellent peut-être, nous avons acheté notre immeuble actuel en 2006. Nos locaux de la promenade Queensview nous ont bien servis pour plus d'une décennie, mais notre taux de croissance lent et constant, correspondant à celui de la communauté FI, en est finalement arrivé au point où nous débordons les cadres. Après deux ans de recherche, nous avons acheté un nouvel immeuble dans le quartier Westboro en 2017. Ces nouveaux locaux sont plus proches pour nos membres – à distance de marche pour les membres du pré Tunney et tout près en auto de Place du Portage et du centre-ville d'Ottawa. Ils sont aussi situés le long du nouveau trajet du TLR dans un secteur privilégié de la ville, ce qui en fait un investissement à long terme sûr.

2018 : ce que nous allons faire

- En 2018, nous allons faire comme nous l'avons toujours fait : mettre l'accent sur l'efficacité et l'efficacité du service à nos membres. Nous ne prévoyons aucun changement important dans nos opérations ou la taille de nos effectifs.

- Les principaux changements opérationnels seront le déménagement au nouvel immeuble au début de 2018, ainsi que la vente de notre bâtiment de la promenade Queensview. Nous allons aussi amorcer la migration vers une nouvelle plateforme de gestion de la base de données de nos membres, qui nous aidera à mieux traiter l'information fournie par le Conseil du Trésor et NAV Canada et qui vous donnera aussi la capacité de contrôler l'information que vous recevez de l'ACAF.
- Nous entreprendrons aussi un examen exhaustif de nos politiques internes et de nos règlements administratifs afin de garantir qu'ils soient à jour et reflètent les pratiques exemplaires en matière de transparence et de comptabilité.

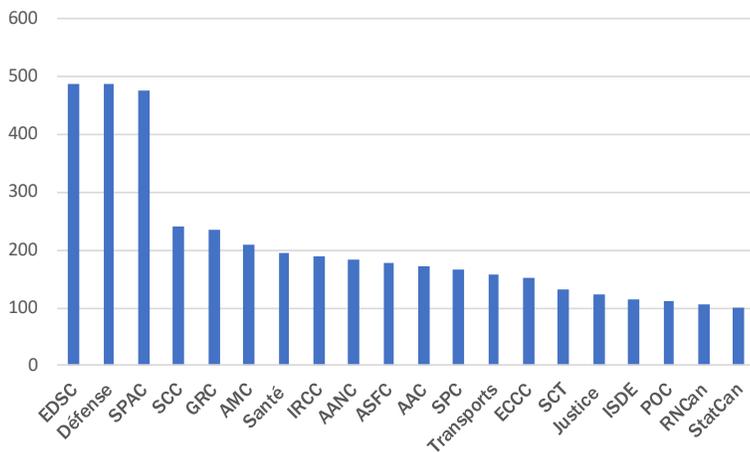
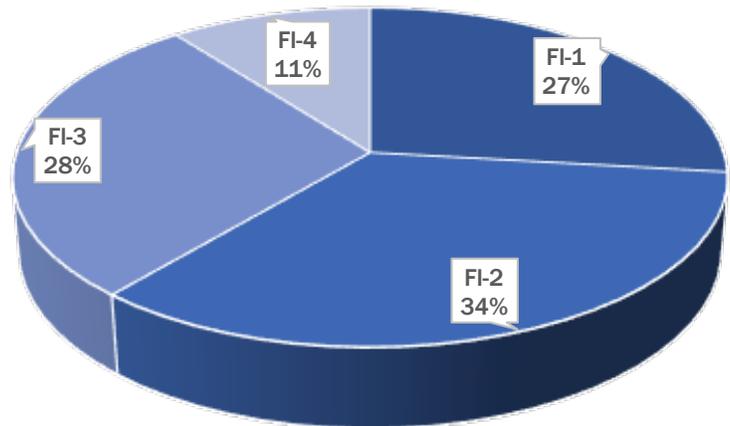
Conclusion

Nous sommes fiers de signaler que, dans l'ensemble, 2017 s'est révélée une année fructueuse pour l'ACAF et ses communautés dans la fonction publique et à NAV Canada. Grâce à des rencontres et à des comparutions aux niveaux supérieurs dans les médias et des comités du gouvernement, l'ACAF a étoffé d'importantes relations, élargi son influence et accru sa capacité de faire apporter des changements positifs pour ses membres. Nous avons relevé de nouveaux défis et d'autres avec lesquels nous étions déjà aux prises, mais nous n'en avons pas moins marqué des progrès dans les priorités de la communauté FI et remporté de grandes victoires, notamment deux conventions collectives supérieures aux règlements types et d'importants engagements sur le plan du perfectionnement professionnel. Nous avons aussi établi un solide plan pour l'année qui vient.

Quoi qu'il en soit, nous sommes grandement reconnaissants à la communauté que nous desservons; elle nous inspire. Votre professionnalisme, votre intégrité et votre dévouement nous servent d'exemple, et nous avons été privilégiés de vous représenter.

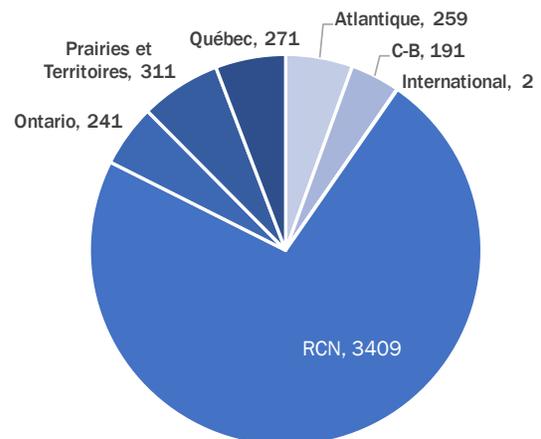
Coup d'œil sur notre communauté

les FI par niveau



les FI par ministère
(les 20 plus grands)

les FI par région

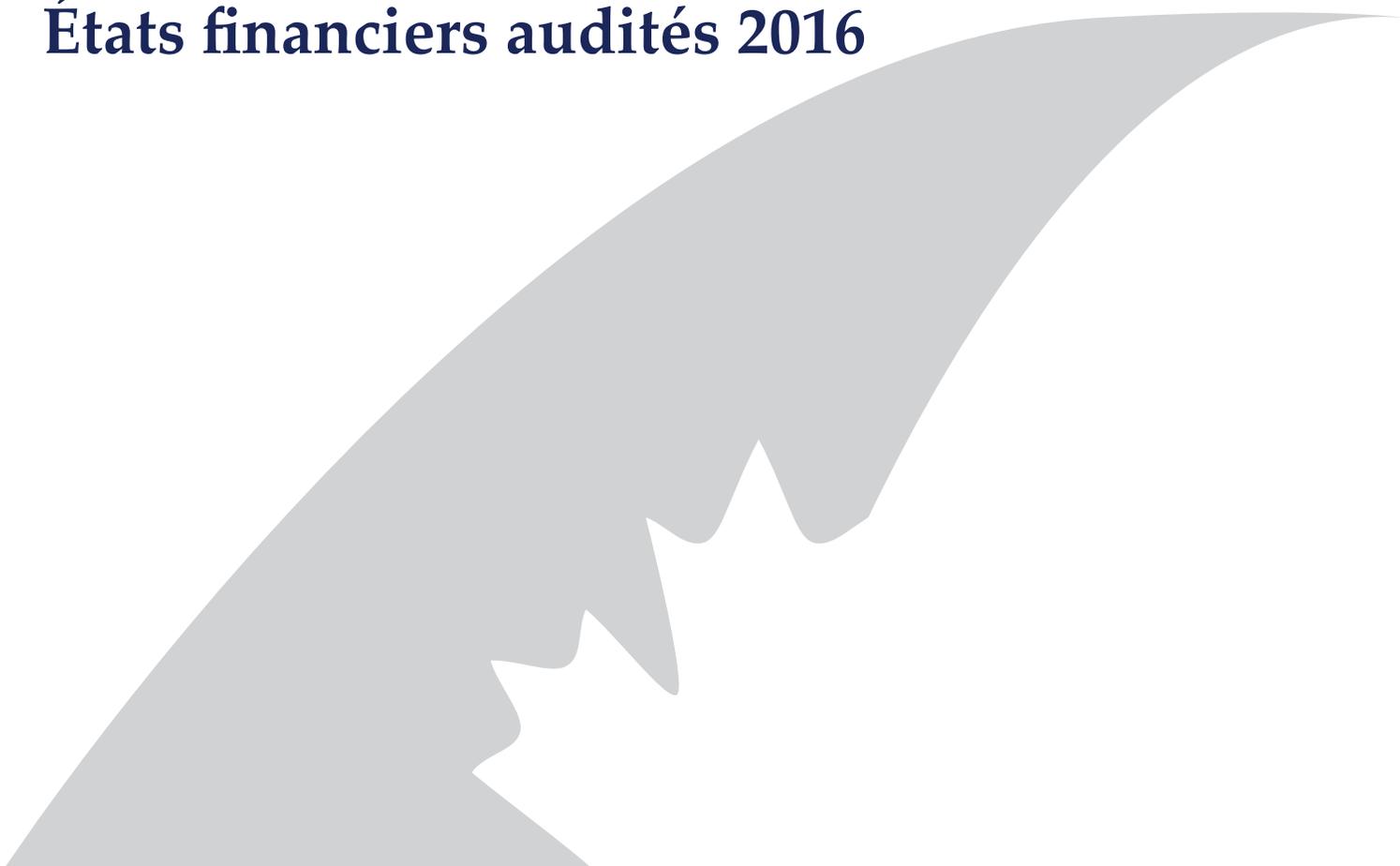


Budget de 2018

	2016		2017		2018	
	Budget	Réel	Budget	Prévision au Oct. 2017	Prévision	Budget Proposé
EXPLOITATION						
Recettes						
Cotisations des membres	2,565,000	2,540,947	2,595,000	2,595,000	2,611,900	2,661,900
Programme mixted de perfectionnement professionnel	-	-	-	407,348	500,000	500,000
	2,565,000	2,540,947	2,595,000	3,002,348	3,111,900	3,161,900
Frais						
Salaires et frais afférents	1,616,900	1,572,994	1,601,700	1,767,136	1,828,100	1,828,100
Frais du Conseil et des membres	147,500	80,731	123,400	55,379	138,300	138,300
Services professionnels et autres	444,200	298,209	522,000	517,865	538,500	658,500
Communications et promotions	52,500	58,776	59,000	43,348	73,000	73,000
Événements et voyage	479,500	463,838	544,100	620,407	725,500	725,500
Frais généraux d'exploitation	300,400	253,502	266,500	337,833	444,000	459,000
	3,041,000	2,728,050	3,116,700	3,341,969	3,747,400	3,882,400
Déficit net d'exploitation	(476,000)	(187,103)	(521,700)	(339,621)	(635,500)	(720,500)
Investissement						
Fonds d'investissement de travail	200,000	157,779	108,000	100,000	40,000	40,000
Revenu de placement	140,500	355,746	156,500	304,993	690,900	720,900
	340,500	513,525	264,500	404,993	730,900	760,900
Excédant (déficit) net	(135,500)	326,422	(257,200)	65,372	95,400	40,400

	2016		2017		2018	
	Budget	Réel	Budget	Prévision au Oct. 2017	Prévision	Budget Proposé
Frais d'exploitation						
Administration	351,700	402,225	402,700	430,002	461,700	461,700
Relations de travail	1,042,100	918,234	999,600	1,079,566	1,065,000	1,065,000
Communications	244,000	243,397	283,300	299,479	368,400	378,400
Direction exécutive	201,700	213,027	211,500	233,464	199,500	199,500
Installations et dépenses de bureau	355,800	282,351	337,600	395,950	470,300	530,300
Conseil d'administration	86,000	101,051	117,400	114,324	154,400	154,400
Négociation collective	155,000	53,812	113,600	53,190	77,700	102,700
Relations ministérielles	77,100	40,336	70,600	61,781	79,100	79,100
Initiatives	180,000	52,781	175,000	80,000	150,000	190,000
Perfectionnement professionnel et événements	199,700	274,333	311,100	490,841	576,900	576,900
Conseils du travail et affiliés	16,000	25,231	16,500	75,050	116,700	116,700
Plaidoyer	124,900	121,272	76,800	28,320	27,700	27,700
Développement des affaires	7,000	-	1,000	-	-	-
	3,041,000	2,728,050	3,116,700	3,341,969	3,747,400	3,882,400
					135,000	

États financiers audités 2016



ÉTATS FINANCIERS
du
ASSOCIATION CANADIENNE DES AGENTS FINANCIERS
pour l'exercice clos
LE 31 DÉCEMBRE 2016

Welch LLP[®]

An Independent Member of BKR International

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de l'

ASSOCIATION CANADIENNE DES AGENTS FINANCIERS

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association canadienne des agents financiers, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016 et les états des opérations et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable pour la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous croyons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association canadienne des agents financiers au 31 décembre 2016, de ses résultats d'opérations, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers de l'Association canadienne des agents financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 furent audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers le 25 mai 2016.

Welch LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 7 juin 2017.

ASSOCIATION CANADIENNE DES AGENTS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF COURANT		
Encaisse	403 189 \$	313 145 \$
Placements à court terme (note 4)	6 320 355	6 009 780
Comptes débiteurs	220 587	257 505
Charges payées d'avance	<u>53 826</u>	<u>69 233</u>
	6 997 957	6 649 663
IMMOBILISATIONS (note 5)	632 760	670 641
PLACEMENTS À LONG TERME (note 4)	<u>32 103</u>	<u>132 997</u>
	<u>7 662 820</u> \$	<u>7 453 301</u> \$
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes créditeurs et charges à payer	355 700 \$	468 855 \$
Sommes à remettre à l'État	<u>5 291</u>	<u>9 039</u>
	<u>360 991</u>	<u>477 894</u>
ACTIF NET		
Investissement en immobilisations - grevé d'affectations d'origine interne	632 760	670 641
Fonds du bâtiment - grevé d'affectations d'origine interne	1 000 000	1 000 000
Fonds de prévoyance conflit de travail - grevé d'affectations d'origine interne	4 800 000	4 374 258
Non grevé d'affectations	<u>869 069</u>	<u>930 508</u>
	<u>7 301 829</u>	<u>6 975 407</u>
	<u>7 662 820</u> \$	<u>7 453 301</u> \$

Approuvé par le Conseil:

..... Administrateur

..... Administrateur

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP[®]

An Independent Member of BKR International

ASSOCIATION CANADIENNE DES AGENTS FINANCIERS
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

	Non grevé d'affectations	Investissement en immobilisations	Fonds du bâtiment	Fonds de prévoyance conflit de travail	2016 Total	2015 Total
SOLDE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	930 508 \$	670 641 \$	1 000 000 \$	4 374 258 \$	6 975 407 \$	7 145 695 \$
Excédant (déficit) des recettes sur les dépenses	326 422	-	-	-	326 422	(170 288)
Acquisitions d'immobilisations	(44 536)	44 536	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations	81 961	(81 961)	-	-	-	-
Pertes sur cession d'actifs	456	(456)	-	-	-	-
Virements interfonds	<u>(425 742)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>425 742</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE, À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>869 069 \$</u>	<u>632 760 \$</u>	<u>1 000 000 \$</u>	<u>4 800 000 \$</u>	<u>7 301 829 \$</u>	<u>6 975 407 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP

An Independent Member of BKR International

ASSOCIATION CANADIENNE DES AGENTS FINANCIERS
ÉTAT DES OPÉRATIONS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
RECETTES		
Cotisations des membres	2 540 947 \$	2 568 244 \$
Droits de commandite Covington Capital (note 4)	157 779	249 650
Revenu de placement non réalisé sur les placements à court terme	233 822	-
Revenu de placement réalisé	188 215	277 266
Autres recettes	26 592	31 750
Le financement de la démocratie	-	97 457
	<u>3 147 355</u>	<u>3 224 367</u>
DÉPENSES		
Salaires et frais afférents	1 572 994	1 520 118
Frais du conseil et membres	80 731	65 889
Perte de placement non réalisée sur les placements à court terme	-	109 125
Services professionnels et autres services commerciaux	298 209	768 129
Frais de communications et de promotion	58 776	32 824
Évènements et déplacements	463 838	666 955
Frais généraux d'exploitation	253 502	231 615
Dépréciation des placements	92 883	-
	<u>2 820 933</u>	<u>3 394 655</u>
EXCÉDANT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	<u>326 422 \$</u>	<u>(170 288) \$</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP[®]

An Independent Member of BKR International

ASSOCIATION CANADIENNE DES AGENTS FINANCIERS
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
FLUX DE TRÉSORERIE FOURNIS (UTILISÉS) PAR LES:		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédant (déficit) des recettes sur les dépenses	326 422 \$	(170 288) \$
Postes hors caisse:		
Amortissement des immobilisations	81 961	66 674
Pertes sur cession d'actifs	456	109 125
Dépréciation des placements	92 883	-
Variation des soldes du fonds de roulement hors caisse:		
Comptes débiteurs	36 918	(20 112)
Charges payées d'avance	15 407	29 222
Comptes créditeurs et charges à payer	(113 155)	173 314
Versements gouvernementaux à payer	(3 748)	-
	<u>437 144</u>	<u>187 935</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Augmentation des placements à court terme	(310 575)	(159 456)
Diminution des autres placements et des placements à long terme	8 011	17 615
Acquisition d'immobilisations	<u>(44 536)</u>	<u>(21 743)</u>
	<u>(347 100)</u>	<u>(163 584)</u>
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	90 044	24 351
ENCAISSE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>313 145</u>	<u>288 794</u>
ENCAISSE, À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>403 189</u> \$	<u>313 145</u> \$

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP[®]

An Independent Member of BKR International

ASSOCIATION CANADIENNE DES AGENTS FINANCIERS

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

1. NATURE DES OPÉRATIONS

L'Association canadienne des agents financiers ("l'Association") est une organisation de travailleurs fondée en 1989 sous la raison sociale Association des gestionnaires financiers de la fonction publique. L'Association représente les agents financiers de la fonction publique du Canada et de NAV Canada. L'Association a adopté sa présente raison sociale et s'est constituée en société sans but lucratif le 23 juillet 2004 en vertu des lois du Canada et, à ce titre, elle est exempte d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de comptabilité

Ces états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif selon les principales conventions comptables suivantes:

Constatation des recettes

Les recettes provenant des cotisations des membres sont comptabilisées sur une base mensuelle, lors de leur versement par les membres. Les droits de commandite sont comptabilisés sur une base mensuelle, conformément aux conventions de commandite. Les revenus de placements réalisés comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur les placements. Les gains et pertes non réalisés sur les placements à court terme représentent l'évolution des cours du marché.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de certains éléments d'actif et de passif à la date des états financiers et sur les montants déclarés de certaines recettes et dépenses en cours d'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des corrections s'avèrent nécessaires, elles sont comptabilisées dans les états financiers de la période où elles deviennent connues.

Amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. L'amortissement est comptabilisé sur une base linéaire, comme suit:

Bâtiment	25 ans
Améliorations au bâtiment	19 ans
Matériel informatique	2 ans
Logiciels	1 an
Infrastructure réseau, base de données	3 ans
Mobilier et accessoires	5 ans

Welch LLP[®]

An Independent Member of BKR International

ASSOCIATION CANADIENNE DES AGENTS FINANCIERS

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (Suite)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - Suite

Mesure des instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. L'encaisse et les titres cotés en bourse sont ensuite réévalués à leur juste valeur à la fin de l'exercice. Tous les autres instruments financiers sont remesurés subséquemment au coût ou au coût amorti.

Les coûts de transaction associés à l'acquisition d'instruments financiers sont comptabilisés à la dépense lorsqu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés par les coûts de transaction associés à l'acquisition et au financement, qui sont ensuite amortis selon la méthode des intérêts effectifs.

Actif net

À la discrétion du Conseil d'administration, l'Association a affecté à l'interne l'utilisation de l'actif net pour les initiatives suivantes:

- Le compte de l'actif net non grevé d'affectations pour les activités d'exploitation de l'Association.
- L'actif net grevé d'affectations aux placements en immobilisations comptabilisent les placements en immobilisations corporelles de l'Association.
- L'actif net grevé d'affectations au fonds du bâtiment fournissent à l'Association des ressources à utiliser pour l'achat d'un nouveau bâtiment.
- L'actif net grevé d'affectations au fonds de prévoyance conflit de travail servent au besoin.

Au cours de l'exercice, l'Association a transféré 425 742 \$ (2015 - NUL \$) de l'actif net non grevé d'affectations au Fonds de prévoyance conflit de travail.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association s'expose à divers risques par le biais des instruments financiers et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer son risque. Les risques principaux auxquels l'Association est exposée et ses politiques de gestion de risque sont comme suit:

Risque de crédit

L'Association est exposée au risque de crédit provenant de la possibilité que les parties fassent défaut leurs obligations financières. L'exposition maximale de l'Association au risque de crédit est la somme de la valeur comptable de son encaisse, de ses placements et de ses comptes débiteurs. L'encaisse et les placements de l'Association sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et, par conséquent, la direction ne croit pas qu'il y ait un risque de crédit important sur ces montants. La majorité des comptes débiteurs de l'Association proviennent de ses membres existants. L'Association gère son risque de crédit en examinant mensuellement l'échéance des comptes débiteurs et en faisant le suivi des soldes impayés. La direction estime que tous les débiteurs à la fin de l'année seront perçus et n'a pas jugé nécessaire d'établir une provision pour créances douteuses.

ASSOCIATION CANADIENNE DES AGENTS FINANCIERS
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (Suite)
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - Suite

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'Association rencontre ses besoins de trésorerie en préparant et en surveillant les projections des flux de trésorerie des activités d'exploitation, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en conservant des actifs qui peuvent être rapidement convertis en espèces pour s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour s'acquitter de ses obligations.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché est composé du risque de taux d'intérêt, du risque de taux de change et du risque de prix - autre.

i) Risque de taux de change

Le risque du taux de change est le risque que la juste valeur des instruments ou des flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en fonction des facteurs liés aux taux de change du dollar canadien par rapport aux taux de change des devises étrangères. L'Association est exposée à la fluctuation dans les taux de change associés aux flux de trésorerie et aux investissements qui sont libellés en dollars des États-Unis.

	Dollars des États-Unis	Dollars canadiens
Placements à court terme	<u>909 116</u> \$	<u>1 220 670</u> \$

ii) Risque du taux d'intérêt

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés.

L'Association est assujettie au risque du taux d'intérêt en raison de ses placements dans des fonds communs de placement à revenu fixe et dans des certificats de placement garanti. Ce risque est atténué en investissant dans des certificats de placement garanti avec des taux d'intérêt fixes et dans des fonds communs de placement diversifiés, tel que décrit à la note 4.

iii) Risque de prix - autre

Le risque de prix - autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'instrument financier fluctuent en raison de variations des prix de marché (autres que celles dont la cause est le risque de change ou le risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou à de facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur le marché.

L'Association est exposée au risque de prix - autre puisqu'elle possède des placements dans des titres cotés en bourse qui font l'objet de fluctuations du marché. Cependant, ce risque est géré en investissant dans différents secteurs et différents pays.

Changements des risques

Il n'y a pas eu de changements significatifs dans l'exposition aux risques de l'Association depuis l'exercice précédent.

Welch LLP[®]

An Independent Member of BKR International

ASSOCIATION CANADIENNE DES AGENTS FINANCIERS

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (Suite)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

4. PLACEMENTS

Les placements à court terme, présentés à la juste valeur, sont les suivants:

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Encaisse	52 348 \$	64 677 \$
Certificats de placement garanti	1 502 712	1 538 892
Revenu fixe - fonds communs de placement (Canada)	1 302 995	1 301 401
Revenu fixe - fonds communs de placement (États-Unis)	29 754	30 293
Capitaux propres (Canada)	2 257 462	1 846 510
Capitaux propres (États-Unis)	<u>1 175 084</u>	<u>1 228 007</u>
	<u>6 320 355 \$</u>	<u>6 009 780 \$</u>

Les certificats de placement garanti ont un taux d'intérêt de 0,75 % (2015 - 1,98 %) et arrivent à échéance le 4 octobre 2019 (2015 - 12 septembre 2016), mais ils sont rachetables le 15^{ème} jour de chaque mois de la première année et à chaque jour marquant une nouvelle année depuis la date d'émission du certificat.

Les placements à long terme, présentés au coût net de dépréciation, sont les suivants:

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Fonds II Covington Capital - actions de catégorie B	401 \$	401 \$
VG Mezzanine I Limited Partnership	<u>31 702</u>	<u>132 596</u>
	<u>32 103 \$</u>	<u>132 997 \$</u>

L'Association avait un placement dans Vengrowth Funds qui leur donnait droit à des droits de commandite. En 2011, les actifs de Vengrowth Funds ont été acquis par Covington Capital. Au moment de l'acquisition, l'Association a accepté de co-commanditer le Fonds Covington ("le Fonds"). L'Association détient 99 actions de catégorie B (des 199 actions en circulation). Depuis le 1^{er} septembre 2011, l'Association a droit à un droit de commandite annuel de 0.11 % de la valeur de l'actif net du fonds.

L'Association est un associé limité de VG Mezzanine I Limited Partnership. Au cours de l'exercice, une perte de valeur de 92 883 \$ a été comptabilisée dans VG Mezzanine I Limited Partnership.

5. IMMOBILISATIONS

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulatif</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	<u>Valeur comptable nette</u>
Bâtiments	819 476 \$	311 401 \$	508 075 \$	540 854 \$
Améliorations au bâtiment	77 093	14 201	62 892	92 954
Matériel informatique	116 489	81 301	35 188	11 351
Logiciels	16 771	16 771	-	-
Infrastructure réseau, base de données	103 219	103 219	-	-
Mobilier et accessoires	<u>200 894</u>	<u>174 289</u>	<u>26 605</u>	<u>25 482</u>
	<u>1 333 942 \$</u>	<u>701 182 \$</u>	<u>632 760 \$</u>	<u>670 641 \$</u>

Welch LLP

An Independent Member of BKR International

ASSOCIATION CANADIENNE DES AGENTS FINANCIERS
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (Suite)
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

6. ENGAGEMENTS

L'Association a un engagement de 23 499 \$ (2015 - 23 499 \$) envers VG Mezzanine I Limited Partnership. Le paiement de ce montant, en totalité ou en partie, peut être exigé à tout moment par VG Mezzanine I Limited Partnership lorsque des fonds sont nécessaires pour financer un investissement ou payer des dépenses de la société. La somme totale que l'Association s'est engagée à verser au partenariat est de 250 000 \$ et elle a versé un montant total de 226 501 \$ en date du 31 décembre 2016 (2015 - 226 501 \$).

7. OBLIGATIONS LIÉES AU CONTRAT DE LOCATION-EXPLOITATION

Le contrat de location-exploitation pour de l'équipement, présentement en vigueur, le restera pour une période de 5 ans. La quote-part de l'Association dans les paiements de location minimaux futurs globaux dans le cadre de tous les contrats de location-exploitation est de 22 716 \$. Les paiements minimaux futurs de location sont payables au cours des exercices suivants:

2017	5 345 \$
2018	5 345
2019	5 345
2020	5 345
2021	1 336

8. OPÉRATIONS ENTRE DES PARTIES LIÉES

Le conseil d'administration a reçu des honoraires et des remboursements de salaire totalisant 70 338 \$ (2015 - 57 495 \$) pour les services rendus. Le conseil a également reçu un montant de 79 792 \$ (2015 - 77 230 \$) pour des dépenses engagées au nom de l'Association. Ces opérations se sont déroulées dans le cours normal des opérations.

9. RENSEIGNEMENTS COMPARATIFS

Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

Règles de l'ACAF relatives au vote



Règles de l'ACAF relatives au vote

1. Les présentes règles sont établies conformément à l'alinéa 6.4.1 du Règlement no 1 de l'ACAF.
2. Le Conseil d'administration nomme un comité des candidatures (ci-après appelé le « comité ») composé d'au moins un (1) et d'au plus cinq (5) membres titulaires. Le comité est composé d'au moins trois (3) membres dans le cas où il y a élection à un poste du Conseil d'administration.
3. Le comité est responsable du processus de vote pour l'élection des administrateurs et l'adoption de résolutions et/ou de modifications sur lesquelles les membres sont appelés à voter lors d'une assemblée générale annuelle (AGA) ou d'une assemblée générale extraordinaire (AGE) (ci-après appelée l' « assemblée »).
4. Le comité est constitué au moins soixante (60) jours avant la date d'une AGA (Règlement no 1, alinéa 9.13.1) et vingt et un (21) jours avant une AGE (Règlement no 1, alinéa 9.12.2).
5. Le président ou la présidente du comité des candidatures (ci-après appelé « le président ou la présidente du comité »), est le président ou la présidente de l'ACAF, à moins que ce poste ne fasse l'objet de réélection, auquel cas le Conseil d'administration nomme à la présidence du comité un autre administrateur ou une autre administratrice (dont le poste ne fait pas l'objet de réélection) (Règlement no 1, alinéa 6.4.3).
6. Le président ou la présidente du comité, ou son délégué ou sa déléguée parmi les membres du comité, est responsable de ce qui suit :
 - a. produire une affiche exposant le rôle et les responsabilités de l'administrateur et de l'administratrice, les exigences en matière de temps et le nombre approximatif de réunions;
 - b. garantir que le déroulement du vote soit sécuritaire et secret;
 - c. faire en sorte qu'il soit satisfait à toutes les exigences du Règlement no 1 en matière de préavis;
 - d. fournir aux membres des instructions bilingues relatives au vote, y compris des détails quant à la manière d'exprimer son suffrage et d'obtenir du soutien si le membre a une question concernant le processus de vote;
 - e. fournir un processus de mise en candidature;
 - f. examiner les registres de l'ACAF afin de vérifier l'éligibilité de chaque candidat ou candidate et de confirmer la conformité avec les paragraphes 6.3 (Éligibilité) et 6.6 (Révocation des administrateurs) du Règlement no 1;
 - g. référer les cas possibles d'inéligibilité au Conseil d'administration de l'ACAF pour fins de décision quant à l'éligibilité d'un candidat ou d'une candidate;
 - h. faire rapport du processus et des résultats du vote à l'assemblée et répondre aux questions des membres présents;
 - i. superviser les employés de l'ACAF chargés de l'administration du vote et leur donner des instructions;
 - j. retenir les services de scrutateurs indépendants chargés du déroulement du vote;
 - k. recommander au Conseil d'administration de l'ACAF, avec l'aide du Comité des finances et conformément à l'alinéa 7.1.2 du Règlement no 1, un barème de rémunération pour le président ou la présidente et le président ou la présidente du Conseil d'administration, lorsqu'il y a élection à la présidence, et communiquer ce barème à tous les candidats par écrit et au préalable du vote;
 - l. écrire à tous les candidats après le vote afin de les remercier de leurs services;
 - m. superviser les employés de l'ACAF pour ce qui est du processus de départ des administrateurs sortants (accès de l'ACAF aux courriels, matériel, listes de membres et accès au disque partagé, ainsi que cadeau de remerciement).
7. Les membres du comité ne sont pas éligibles et n'ont pas le droit de proposer de résolution ou de modification à l'assemblée.
8. Les membres du comité ne font pas campagne pour un candidat ou une candidate, une résolution ou une modification faisant l'objet d'un vote à l'assemblée.
9. Le comité, sur avis aux membres signifié au moins soixante (60) jours avant l'AGA, lance un appel de candidatures aux postes d'administrateurs vacants et de résolutions.
10. Pour être prises en considération, les candidatures et les résolutions doivent être soumises au président

ou à la présidente du comité au plus tard quarante-cinq (45) jours avant la date de l'AGA.

11. Dans le cas où un membre siégeant au Conseil d'administration accepte sa mise en candidature à un autre poste et, en conséquence, quitte son poste actuel par l'effet des règlements, un autre appel de candidatures est lancé aux membres pour le poste ainsi devenu vacant, et ces candidatures doivent être soumises au plus tard vingt-cinq (25) jours avant l'assemblée.
12. Le président ou la présidente du Conseil d'administration donne aux candidats une occasion de fournir un document exposant leurs antécédents et leur plateforme pour fins d'inclusion dans la trousse de l'assemblée et d'envoi par courriel aux membres par l'ACAF, selon le modèle standard de l'ACAF. Il incombe au comité d'examiner et d'approuver la publication de ces documents et il est seul à détenir ce pouvoir sous réserve de la confiance du Conseil d'administration à son égard et des dispositions des règlements de l'ACAF.
13. Les membres qui sont candidats à l'élection ou qui appuient des résolutions n'ont pas recours aux courriels, aux listes de membres et aux listes d'adresses de courriel de l'ACAF auxquels ils peuvent avoir accès ou qui leur ont autrement été fournis avec une telle liste.
14. Les membres qui sont candidats à l'élection ou qui appuient des résolutions doivent se comporter avec professionnalisme et en conformité avec les règlements de l'ACAF, notamment, mais sans pour autant s'y limiter :
 - a. s'abstenir de faire campagne à l'AGA, à l'AGE, aux activités officielles de l'ACAF ou aux événements dont l'ACAF est un commanditaire officiel;
 - b. respecter l'interdiction d'utiliser les listes d'adresses de courriel de l'ACAF et les sites de l'ACAF dans les médias sociaux pour faire campagne;
 - c. respecter l'interdiction relative au harcèlement et aux propos diffamatoires et inexacts.
15. Le comité est autorisé à instruire les plaintes de membres ayant trait au comportement d'autres membres relativement au vote, ainsi qu'à enquêter et à faire rapport au Conseil d'administration pour fins de suivi.
16. Un vote électronique est tenu par un tiers indépendant dont le comité a retenu les services pour le compte de l'ACAF. Ce système de vote électronique constitue une forme de vote par procuration approuvée par le Conseil d'administration conformément au paragraphe 9.16 du Règlement no 1.
17. Des scrutateurs tiers indépendants tiendront aussi un scrutin par bulletin de vote à l'assemblée, qui prendra fin au plus tard une (1) heure après l'ouverture de la séance.
18. Tous les suffrages exprimés sont secrets.
19. Les tiers indépendants fournisseurs du système de vote électronique et scrutateurs font rapport uniquement des résultats finals du vote au président ou à la présidente du comité, après la clôture du vote.
20. Des scrutateurs sont sur place à l'assemblée pour s'assurer que les personnes présentes qui souhaitent voter y sont admissibles.
21. Dans le cas où des irrégularités dans le vote pourraient avoir influé de manière importante sur les résultats d'une élection ou d'un vote sur des résolutions, ce vote est annulé et repris lors d'une AGE, conformément aux règlements.
22. Le comité conserve copie de tous les bulletins de vote et rapports électroniques pour une période de cent vingt (120) jours suivant le vote, après quoi ces documents sont détruits. Après cent vingt (120) jours, le comité est dissous.
23. L'élection des administrateurs se fait à la majorité des suffrages exprimés (Règlement no 1, paragraphe 9.15). Pour être adoptées, les modifications au règlement doivent obtenir au moins les deux tiers (2/3) des suffrages exprimés (Règlement no 1, alinéa 17.1.1).
24. En cas d'égalité à l'élection, une AGE est convoquée sur-le-champ aux fins de tenir un deuxième tour de scrutin entre les candidats ayant obtenu ex aequo le plus grand nombre de suffrages.
25. Les membres nouvellement élus du Conseil d'administration entrent en fonction immédiatement après la levée de la séance de l'assemblée à laquelle ils ont été élus.
26. En cas de contradiction entre les présentes règles relatives au vote et les règlements de l'ACAF, les règlements de l'ACAF ont préséance.

Compte rendu de la 27^e AGA (2016)



Compte rendu de la 27^e AGA (2016)

Le jeudi 24 novembre 2016, à 18h00
Centre Shaw
55, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1N 9J2

Mot d'ouverture

Dany Richard remercie les participants de leur présence et il fait remarquer qu'il est étrange de tenir une AGA sans Milt Isaacs. Il rappelle à chacun et chacune de suivre le déroulement dans leurs programmes. Il demande ensuite à Joe Boughner de dévoiler les noms des lauréats des premières bourses d'études de l'ACAF.

Joe Boughner souligne le professionnalisme du groupe et il remercie les membres du jury externe de sélection des boursiers. Marie-Ève Trahan est la lauréate de la bourse d'études Merdon Hosking pour les jeunes et Jack Diao, le lauréat de la bourse d'études professionnelles de la communauté FI.

Le sondage sur l'état de la communauté FI

Dany Richard demande ensuite à Lauren Doty de parler des résultats du deuxième sondage annuel sur l'état de la communauté FI.

Lauren Doty déclare que le nombre de réponses est presque identique à celui de l'année dernière, soit presque le tiers des membres. Elle fait remarquer que le groupe FI est à 59 % à pré-dominance féminine, une hausse d'un pour cent par rapport à l'année dernière.

Lauren Doty souligne notamment qu'on a ajouté une question visant à établir quels types de PP les membres sont intéressés à obtenir et ce que les ministères peuvent faire pour améliorer la conciliation travail-vie. Elle ajoute que le principal domaine de PP est la formation en gestion et en leadership, par exemple, la formation en compétences non techniques, et que la plus importante amélioration en matière de conciliation travail-vie serait la capacité de télétravailler. Elle dit que l'ACAF préconise ces priorités.

Lauren Doty déclare aux membres que les résultats du sondage seront affichés sur le site web au début de 2017 et qu'un lien à cet effet sera envoyé à leur boîte de réception; elle profite de l'occasion pour rappeler au groupe de tenir à jour leurs coordonnées. Elle déclare que les résultats du sondage par ministère seront présentés lors de rencontres avec les DPF afin d'aider

les ministères à en tenir compte et de leur exposer les points à améliorer.

Lauren Doty conclut que l'ACAF affichera les bulletins des ministères sur le site web au début de 2017.

Dany Richard explique de quelle manière les résultats du sondage sont utilisés dans les rencontres avec les DPF et combien ceux-ci sont intéressés à obtenir l'information qui s'y trouve, du fait qu'il s'agit d'une activité annuelle.

Phénix

Dany Richard demande ensuite à Scott Chamberlain de parler des résultats de l'étude d'impact de Phénix sur la communauté FI de l'ACAF et des problèmes liés à Phénix que les FI éprouvent.

Scott Chamberlain recommande d'abord fortement aux membres de continuer à remplir les sondages. Il déclare que 25 % des membres ont répondu au sondage et que 72 % des répondants ont signalé éprouver des problèmes de rémunération liés à Phénix. Il entre dans les détails concernant la façon dont les FI sont touchés.

Scott Chamberlain déclare que l'ACAF estime que le gouvernement cache l'ampleur du problème.

Scott Chamberlain signale que tous ceux et celles qui éprouvent des problèmes de paye auront fort probablement des problèmes avec leurs T4. Il ajoute que, si tel est le cas, les FI doivent communiquer avec l'ACAF afin de présenter un grief. Il déclare que les FI devraient être dédommagés pour les conséquences fiscales subies, les emprunts contractés, etc., par suite de Phénix.

Scott Chamberlain souligne que le groupe s'est montré suffisamment patient. Il recommande fortement aux membres de communiquer avec les Relations de travail parce que l'ACAF a besoin d'être mis au courant des cas individuels. Il fait remarquer que la charge de travail des FI a augmenté et que leur santé mentale en est affectée. Il conclut que c'est tout à fait inacceptable.

Dany Richard réitère que les membres doivent communiquer avec l'ACAF s'ils éprouvent des problèmes. Il passe ensuite au rapport annuel 2016.

Le rapport annuel 2016

L'équité salariale

Dany Richard demande à Nicole Bishop-Tempke de parler de l'initiative d'équité salariale.

Nicole Bishop-Tempke déclare qu'au cours de la dernière année, l'ACAF a travaillé à cette initiative sur deux plans parallèles : la présentation d'une nouvelle plainte d'équité salariale pour tous les niveaux, de FI-1 à FI-4, et la comparution devant le Comité spécial sur l'équité salariale de la Chambre des communes.

Nicole Bishop-Tempke déclare que la plus récente plainte d'équité salariale se fonde sur l'opinion du Hay Group et que la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique (la CRTEFP) a accepté de l'instruire. Elle ajoute que le Conseil du Trésor a présenté une requête en rejet de la plainte, mais que l'ACAF conteste cette requête.

Nicole Bishop-Tempke poursuit en déclarant qu'en avril, l'ACAF a comparu devant le Comité spécial sur l'équité salariale de la Chambre des communes afin de préconiser un régime proactif d'équité salariale. Elle ajoute qu'en juin, le comité a publié son rapport qui souscrit à bon nombre des recommandations de l'ACAF.

Nicole Bishop-Tempke conclut que, l'année prochaine, l'ACAF donnera suite à la nouvelle plainte d'équité salariale et continuera à collaborer avec le gouvernement et le Conseil du Trésor afin d'aider à élaborer une solution plus juste et plus permanente en matière d'équité salariale dans l'administration fédérale.

Dany Richard remercie Nicole Bishop-Tempke et demande s'il y a des questions.

Un membre demande s'il y a un échéancier pour le règlement de ce problème.

Nicole Bishop-Tempke répond que, souvent, ces cas progressent lentement, que le processus est lent et qu'il est impossible d'établir un échéancier.

Le même membre demande si la première plainte aura aidé à faire progresser la seconde plus rapidement.

Dany Richard répond qu'elle n'a pas aidé à faire progresser la seconde plainte plus rapidement, mais que, le côté positif, c'est que la seconde plainte vise le groupe FI dans son ensemble, et non pas uniquement les FI-1 et FI-2, ce qui la rend plus solide.

Le même membre demande si les résultats seront rétroactifs.

Dany Richard répond que oui, ils le seront.

Un membre demande quel est le pourcentage de membres de l'ACAF qui sont sous-rémunérés par rapport aux autres groupes.

Dany Richard répond que le pourcentage de sous-rémunération des FI varie entre 2 % et 16 %.

Un membre explique que le salaire initial des FI est déjà bon et qu'il s'estime privilégié et qu'ainsi, l'ACAF devrait faire preuve de prudence lorsqu'elle examine les groupes comparables.

Dany Richard remercie ce membre de son commentaire et il rappelle aux participants que, bien que le salaire initial soit bon par rapport au secteur privé, l'écart avec le secteur privé augmente au fur et à mesure que le FI progresse aux niveaux FI-3 et FI-4 dans sa carrière.

Un membre demande quel groupe a été utilisé comme comparable.

Nicole Bishop-Tempke répond qu'il ne s'agit pas d'un seul groupe, mais qu'on a utilisé plusieurs comparables.

Dany Richard déclare qu'on communiquera plus tard avec le membre pour lui dire quels étaient les groupes comparables.

Un membre demande si l'ACAF rendra publics les groupes comparables utilisés.

Dany Richard répond que la plainte est affichée sur le site web et que l'identité des groupes comparables y figure.

La classification et l'attribution

Dany Richard demande ensuite à Tony Bourque de parler de la classification et de l'attribution.

Tony Bourque déclare que l'ACAF a collaboré avec le Conseil du Trésor en vue d'apporter des modifications d'ordre technique à la norme de classification et avec les administrateurs généraux des ministères afin de régler les problèmes d'attribution. Il ajoute que le principal problème d'attribution vient du fait que des non-FI exécutent des tâches de FI.

Tony Bourque déclare que l'ACAF continuera à faire pression pour que les modifications de fond

recommandées soient apportées à la norme, qui n'a pas été actualisée depuis 1989.

Tony Bourque déclare que l'ACAF adopte une position plus agressive concernant l'attribution. Il souligne le travail du conseiller en relations de travail Matthew Létourneau. Il ajoute que l'ACAF a rencontré les ministères et qu'on a constaté que certains font preuve de collaboration pour ce qui est de prendre conscience du problème tandis que d'autres sont réticents. Il signale que l'ACAF a présenté un grief en vertu de l'article 58 auprès de la Commissions des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique.

Tony Bourque conclut que, dans l'avenir, l'ACAF continuera à faire pression sur le Conseil du Trésor au sujet de la norme de classification et à collaborer avec les ministères pour faire en sorte que des FI exercent les tâches de FI.

Le perfectionnement professionnel

Dany Richard demande ensuite à Raoul (Randy) Andersen de parler du perfectionnement professionnel.

Randy Andersen déclare que, comme toujours, la Mise au point du printemps, activité annuelle, est restée la pierre angulaire de l'initiative de perfectionnement professionnel de l'ACAF, l'année dernière. Il signale que l'activité de l'ACAF cette année a mis l'accent sur la conciliation travail-vie et la santé mentale avec, comme conférencière principale, l'olympienne et activiste Clara Hughes. Il avoue que Clara Hughes lui a fait forte impression et que cette activité a été l'une des meilleures que l'ACAF ait jamais tenues; il espère que l'ACAF poursuivra dans la même veine.

Randy Andersen ajoute qu'en plus de tenir son activité annuelle, l'ACAF a continué à inciter les ministères à offrir un plus grand nombre d'occasions de perfectionnement professionnel aux FI, en insistant en particulier sur l'approbation des congés requis. Il déclare que l'ACAF préconise aussi un plus vaste éventail d'occasions de perfectionnement professionnel, y compris la formation en compétences non techniques, et qu'elle cherche à obtenir que le Bureau du contrôleur général s'engage à donner suite aux recommandations formulées dans le cadre du perfectionnement professionnel de 2014 de l'ACAF.

Dany Richard remercie Randy Andersen de son compte rendu.

Les négociations collectives

Dany Richard invite Rob Hawkins à parler des négociations collectives.

Rob Hawkins déclare que l'équipe de négociation collective a rencontré le Conseil du Trésor deux jours à la fin d'octobre. Il souligne que la rencontre a été improductive à cause de l'absence de mandat; c'est pourquoi l'ACAF y a mis fin. Il ajoute que les prochaines séances sont prévues pour décembre.

Rob Hawkins déclare que l'employeur a assoupli sa position concernant le régime d'assurance-invalidité de courte durée et qu'il est plutôt passé à un régime de mieux-être et que, de fait, il voudra probablement collaborer avec l'ACAF à l'élaboration d'un protocole d'accord. Rob Hawkins déclare que les communications se poursuivent avec les autres agents négociateurs.

Un membre demande à Rob Hawkins d'élaborer sur la conviction de l'ACAF que l'employeur négocie de bonne foi. Ce membre veut plus particulièrement que quelqu'un formule des commentaires sur la rumeur voulant que l'employeur offre une faible augmentation salariale aux FI parce qu'il sait que, si une entente était conclue, l'employeur serait obligé de la mettre en œuvre dans un délai de 90 jours et qu'il sait que le système de paye Phénix serait incapable de l'absorber.

Rob Hawkins répond que l'ACAF ne peut pas tout mettre en suspens parce que l'employeur en a plein les bras avec Phénix.

Scott Chamberlain ajoute qu'il ne croit pas que Phénix soit la cause de l'incapacité à conclure une entente à la table. Il déclare que le vrai problème, c'est que le gouvernement en place n'est pas disposé à présenter de véritables augmentations économiques.

Un membre demande quel serait le plan d'action si l'un des syndicats brisait le pacte de solidarité.

Rob Hawkins répond que l'ACAF continuerait de négocier de bonne foi pour le compte de ses membres. Il affirme que l'ACAF ne céderait pas facilement parce qu'un autre syndicat aurait conclu une entente.

Un membre souligne que plusieurs personnes présentes travaillent dans la fonction publique fédérale depuis bon nombre d'années et économisent leurs jours de congé de maladie parce qu'ils estiment qu'ils en auront davantage besoin en vieillissant. Il demande comment l'ACAF abordera la question avec l'employeur.

Rob Hawkins répond que l'ACAF a tenté de fournir des options à l'employeur pour ce qui est du maintien des crédits et de la capacité de les utiliser.

Scott Chamberlain ajoute que l'ACAF a très clairement fait valoir que ces crédits doivent avoir de la valeur. Il déclare que l'employeur n'a pas l'intention de verser d'argent pour les crédits de congé de maladie et qu'il a été très ferme à cet égard, mais que l'ACAF veillera à ce que ses membres en aient pour leur argent.

Dany Richard réitère que l'ACAF sait que les gens qui ont accumulé des congés de maladie l'ont fait dans les meilleures intentions et que l'abolition de ces crédits de congé de maladie les pénaliserait. Il déclare que de nombreuses options ont été proposées au gouvernement, mais que l'ACAF a toujours pour objectif de faire en sorte que le salaire des FI qui sont malades et ne peuvent pas se présenter au travail soit protégé. Un membre demande si le régime d'assurance-invalidité de courte durée est toujours sur la table, ou s'il s'agit d'un enjeu distinct.

Rob Hawkins répond que, pour l'ACAF, il est toujours sur la table, mais qu'il s'attend à ce que le gouvernement veuille le retirer et signe un protocole d'accord visant l'élaboration d'un régime d'assurance-invalidité de courte durée.

Le même membre demande ce que les autres syndicats pensent de cette décision.

Rob Hawkins répond qu'il ne saurait se prononcer pour les autres agents négociateurs, mais que cela leur donne une occasion d'élaborer le meilleur régime d'assurance-invalidité de courte durée possible pour leurs membres.

Scott Chamberlain ajoute qu'il ne sait pas au juste si le gouvernement ne voudrait pas plutôt un changement intégral de régime de congés de maladie et d'assurance-invalidité à cause de Phénix.

Un membre demande quelle est la différence entre un régime d'assurance-invalidité et un régime de mieux-être.

Rob Hawkins répond qu'il n'y en a pas.

Un membre déclare que l'abolition des crédits de congés de maladie pénalise les gens qui n'ont pas profité du système. Il demande ensuite pourquoi les employés à l'Agence du revenu du Canada (ARC) ont signé une convention si tôt.

Rob Hawkins répond que la convention qui vient d'être signée à l'ARC est déjà expirée et qu'elle est dans une large mesure avec effet rétroactif.

Scott Chamberlain ajoute qu'ils négocient avec leur direction, non pas le Conseil du Trésor. Il déclare que leur convention est principalement à effet rétroactif et qu'il s'agit fondamentalement de rattrapage.

Le même membre demande quelle est la différence entre la négociation avec l'ancien gouvernement et le nouveau.

Rob Hawkins déclare qu'il n'y a pas beaucoup de différence. Il ajoute que le gouvernement en place ne possède pas de mandat. Il précise que l'ancien gouvernement conservateur avait pour mandat d'imposer un régime d'assurance-invalidité de courte durée, tandis que les Libéraux tentent de l'assimiler, puis ils ont dû composer avec les problèmes de Phénix. Scott Chamberlain ajoute que la différence, c'est que le cadre de négociation est revenu à ce qu'il devait être après l'abrogation de la loi antisyndicale de l'ancien gouvernement. Il déclare qu'il est important que l'ACAF puisse choisir son mécanisme de règlement.

Dany Richard ajoute que l'optique est meilleure, mais que l'ACAF en attend davantage. Il déclare que l'équipe de négociation n'a encore rien vu qui, à son avis, pourrait convenir à la communauté FI.

Un membre demande un vote à main levée des membres sur la question de savoir qui estime que le syndicat les appuierait contre la Commission des accidents du travail en cas de blessure au travail. Il déclare ensuite que sa question au conseil d'administration est la suivante : Pourquoi l'ACAF ne le fait-elle pas?

Scott Chamberlain répond qu'en cas d'accident du travail, l'ACAF représente le FI ou la FI dans sa demande d'indemnisation ou son grief d'accident du travail. Il déclare que les commissions de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) sont de compétence provinciale et que, par conséquent, il faut de l'expertise provinciale et les cas ne sont pas visés par la convention collective. Il ajoute que l'ACAF financera dans une certaine mesure les membres qui décident de retenir les services d'avocats à l'externe, mais pas intégralement car les frais pourraient s'établir à des dizaines de milliers de dollars. Il s'agit d'une question de ressources; l'ACAF pourrait assurer la représentation dans des cas devant la CSPAAT, mais il aurait besoin de plus de ressources. Il conclut qu'au bout du compte, ce sont les membres de

chaque unité de négociation qui tranchent la question de savoir ce dont l'association assurera la représentation ou pas.

Le même membre demande si l'ACAF fait quelque chose pour ce qui est des problèmes liés à l'amiante.

Scott Chamberlain répond que l'ACAF a participé au lobbying du Congrès du Travail du Canada (CTC) sur l'amiante. Il déclare qu'il a personnellement accompagné le président du CTC à des rencontres avec les députés lors d'une journée de lobbying sur l'amiante. Il ajoute que l'ACAF a adopté pour position l'élimination et l'interdiction complètes de l'amiante. Il souligne que l'ACAF est consciente de cet enjeu et qu'elle y travaille activement.

Le même membre déclare qu'on a demandé à la direction de l'information sur la situation de l'amiante dans leur immeuble et que, six à huit mois après cette demande, on n'a toujours pas de réponse. Il demande quelles seraient les prochaines étapes.

Scott Chamberlain lui répond de communiquer avec les Relations de travail. Il déclare que les comités de santé et de sécurité au travail seraient plus aptes et mieux disposés à aider à fournir cette information. Il réitère que l'amiante devrait être complètement interdite.

Le même membre demande si l'ACAF se rangerait derrière ses membres afin de les aider à savoir ce qui se passe.

Scott Chamberlain répond que oui et il réitère que les membres devraient communiquer avec les Relations de travail.

Un membre déclare qu'au meilleur de sa connaissance, il n'existe pas de moyen de recouvrer les frais juridiques liés aux demandes auprès de la CSPAAAT et qu'à titre de syndiqué, il estime que le syndicat devrait donner son appui à cet égard.

Scott Chamberlain déclare que le meilleur moyen d'obtenir cela, c'est de proposer une modification aux règlements obligeant le syndicat à couvrir les frais de représentation auprès de la CSPAAAT et, si les membres l'adoptent, l'ACAF couvrirait alors ces frais parce qu'elle est une organisation démocratique. Il déclare qu'il ne se souvient pas d'un cas où un membre ait demandé de l'aide pour des frais et qu'il n'en ait pas obtenu dans une certaine mesure. Il ajoute qu'il y a une limite, mais pas de rejet en bloc. Il précise que le financement est fourni au cas par cas.

Le même membre déclare qu'il est difficile de comprendre que quelqu'un aux prises avec la CSPAAAT finisse par payer 15 000 \$ de frais et que l'ACAF ne lui verse que 1 000 \$.

Scott Chamberlain répond qu'il ne peut pas parler d'un dossier particulier, que sa question à lui serait : Quel pourcentage recouvré de la CSPAAAT l'assureur pourrait-il recouvrer?

Le même membre répond aucun.

Scott Chamberlain demande ensuite si une demande de remboursement a été présentée à l'assureur.

Le même membre répond que la demande a été rejetée.

Scott Chamberlain demande si la représentation a été fournie à la personne ayant présenté la demande de remboursement.

Le même membre répond qu'il ne le sait pas.

Scott Chamberlain déclare que des cas sont rejetés et d'autres, accueillis, mais qu'en bout de ligne, le membre n'est que légèrement avantagé après un recouvrement.

Le même membre déclare que, s'il souffrait d'une maladie professionnelle, il voudrait que le syndicat l'aide.

Scott Chamberlain déclare qu'il devrait être intégralement dédommagé en vertu du régime d'assurance-invalidité.

Le même membre déclare qu'il s'attendrait à ce que l'ACAF l'aide s'il n'était pas intégralement dédommagé.

Scott Chamberlain réplique que l'ACAF pourrait le faire et que l'aide est toujours analysée au cas par cas. Il déclare que, dans le cas d'un accident de travail, l'ACAF offre de la représentation et des conseils, notamment de l'aide aux fins de retenir les services d'avocats. Il ajoute que l'ACAF juge toujours la représentation en fonction des chances de réussite. Il précise que le devoir de juste représentation de l'ACAF ne vise pas uniquement le membre individuel, mais la communauté FI dans son ensemble, dont les cotisations syndicales paient pour la représentation. Il conclut qu'il n'y a jamais de rejet en bloc pour ce qui est de la CSPAAAT.

Le même membre déclare qu'il a vu un cas de rejet en bloc.

Scott Chamberlain réplique que, dans ce cas, il faudrait

communiquer avec le directeur des Relations de travail parce qu'il ne devrait jamais y avoir de rejet en bloc.

Le rapport financier

Dany Richard demande à Shelina Jamal de parler du rapport financier 2015.

Shelina Jamal déclare que, compte tenu du fait que les FI connaissent bien les états financiers, elle s'en tiendra aux points saillants. Elle déclare que l'auditeur a émis une opinion sans réserve que les états financiers de l'ACAF pour 2015 donnent une image fidèle.

Shelina Jamal signale qu'on accuse un déficit par suite du sommet sur le financement de la démocratie en 2015. Elle précise que le rendement sur les investissements a été moins avantageux, cette année, mais que l'ACAF maintient le cap pour les cinq prochaines années. Elle conclut que, dans l'ensemble, peu de choses ont changé. Shelina Jamal remercie Eric, l'auditeur du cabinet Ouseley Harvey Clipsham Deep LLP.

Un membre demande si Shelina peut fournir de l'information sur Covington Capital.

Shelina Jamal répond que Covington Capital concerne les fonds de travailleurs, qui étaient censés être une source de recettes supplémentaires.

Dany Richard ajoute que les investissements à ce titre seront presque nuls et que l'ACAF l'avait prévu et en a tenu compte et qu'elle cherche d'autres options de recettes supplémentaires.

Le même membre pose une question au sujet d'un investissement utilisant le mot « commandite » et il déclare que ce cela donne à entendre que l'ACAF fait affaire avec eux.

Dany Richard déclare qu'il s'agit simplement d'un investissement.

Le même membre demande si le passif de l'ACAF est plus élevé parce qu'elle est commanditaire.

Shelina Jamal répond que non.

Le budget 2017

Dany Richard demande à Richard Rizok de présenter le budget 2017.

Richard Rizok remercie le comité des finances et Shelina Jamal.

Richard Rizok présente ensuite le budget 2017 et il déclare qu'il en donnera un bref aperçu. Il déclare que l'ACAF vise un budget équilibré et qu'elle a fait preuve de diligence avec les dépenses tout au cours de l'année.

Richard Rizok signale que le budget consacré aux activités a augmenté afin d'inclure les rencontres locales qui ont eu lieu l'année dernière. Il précise que ces activités aident l'ACAF à communiquer avec les membres en région. Il ajoute que le taux de participation et le niveau d'engagement dans les régions ont été élevés.

Richard Rizok déclare qu'il n'y a pas de dépenses additionnelles importantes cette année. Il demande ensuite s'il y a des questions.

Un membre demande que quelqu'un formule des commentaires sur la diminution du budget consacré aux négociations collectives parallèlement à l'augmentation du budget consacré à l'administration.

Shelina Jamal déclare que l'équipe de négociation collective envisage l'arbitrage, ce qui réduit les frais de déplacement. Elle ajoute que la hausse des frais d'administration peut être attribuable à des erreurs passées dans l'attribution des frais de gestion et d'installations à l'administration.

Le même membre réplique que les changements semblent importants.

Shelina Jamal répond que l'ACAF réduit ses estimations de manière à les rendre plus conservatrices et plus réalistes.

Dany Richard ajoute que l'augmentation du budget d'administration est aussi attribuable au fait que le prédécesseur de Shelina Jamal était un consultant et que ses honoraires étaient attribués aux honoraires de consultation, tandis que Shelina Jamal est une permanente et que son salaire figure dans la catégorie administration.

Scott Chamberlain ajoute que, par le passé, les négociations collectives étaient surbudgétées de manière chronique. Il déclare que ces frais sont plus faciles à estimer au fur et à mesure qu'on progresse dans le processus de négociation collective, mais, qu'à l'heure actuelle, on est assez confiant relativement aux frais de négociation pour la prochaine année.

[inaudible]

Scott Chamberlain répond qu'il croit que le gouvernement voudra probablement une convention de plus longue durée.

Un membre demande ce qui se cache derrière l'augmentation pour les activités. Il se demande s'il n'y aurait pas lieu de remplacer les rencontres locales par une hausse des dépenses de relations de travail.

Richard Rizok déclare qu'il est très important de rayonner vers les régions, que c'est moins coûteux que de faire venir ici des gens des régions.

Dany Richard mentionne que l'ACAF organise beaucoup d'activités de perfectionnement professionnel. Il déclare que, le 7 juin, il y aura toute une journée de perfectionnement professionnel dans la région de la capitale nationale (RCN). Il fait remarquer que bon nombre de membres de l'ACAF sont à l'extérieur de la RCN et que nous devons nous mettre à leur place. Il ajoute que, si l'ACAF veut représenter ses membres, nous devons savoir ce qui se passe et, pour ce faire, il n'y a rien de mieux que du face-à-face.

Un membre déclare avoir vu que l'ACAF planifie un déficit et il aimerait savoir comment l'ACAF prévoit de le financer.

Dany Richard précise que l'ACAF ne planifie pas de déficit, mais qu'elle demande aux membres l'autorisation de dépenser jusqu'à concurrence de ce montant. Il ajoute qu'il s'agit d'une importante distinction à faire.

Richard Rizok offre à quiconque a des questions de communiquer en tout temps avec lui pour examiner le budget avec lui poste par poste. Il encourage aussi les gens à faire partie du comité des finances.

Un membre demande à formuler un commentaire d'ordre général. Il déclare que, d'après le résultat net, l'ACAF double presque le montant négatif qu'elle prévoit pour la prochaine année. Il se demande si l'ACAF ne voudrait pas plutôt se rapprocher beaucoup plus de la rentabilité.

Richard Rizok déclare que l'ACAF vise le déficit zéro; elle est un organisme sans but lucratif et elle ne cherche donc pas à faire des bénéficiaires. Il ajoute que, ce que l'ACAF demande, c'est la capacité d'accuser un déficit. Le même membre déclare que quelque chose se produira toujours. Il ajoute qu'il constate la tendance à la baisse et qu'il cherche à obtenir l'assurance que les choses vont aller mieux.

Dany Richard déclare que, dans le passé, l'ACAF a toujours budgété en vue d'un déficit pendant 10 ans, mais qu'un tel déficit ne s'est concrétisé que deux fois durant cette période. D'habitude, l'ACAF atteint l'équilibre ou enregistre un léger excédent.

Shelina Jamal mentionne que des postes comme les négociations collectives et l'équité salariale comportent des frais juridiques. Elle précise que le budget donne à l'ACAF la capacité d'agir, non pas de limiter ses actions.

Un membre demande si un budget plus réaliste, doté d'une provision pour imprévus, conviendrait mieux.

Richard Rizok déclare que c'est là le processus de pensée qui guide l'élaboration du budget et qu'on va examiner la possibilité de refléter cela dans la présentation matérielle.

Un membre déclare que le budget consacré aux relations de travail est moins élevé que l'année dernière. Il dit que cela porte à confusion car il y a plus de problèmes que l'année dernière.

Richard Rizok déclare que le montant est lié aux salaires et au nombre d'employés affectés aux relations de travail.

Scott Chamberlain déclare que l'écart est attribuable au fait que des personnes partent en congé et en reviennent. Il ajoute que les Relations de travail contrôlent de très près la charge de travail, tout en veillant à garder les coûts stables.

Shelina Jamal ajoute que le budget de l'année dernière avait été surbudgété. Elle réitère que, cette année, l'ACAF est un peu plus réaliste dans ses estimations.

Dany Richard déclare qu'il ne veut pas réduire le budget consacré aux Relations de travail. Il ajoute qu'il veut garantir qu'on satisfasse les besoins des membres et qu'on leur donne une réponse de qualité. Il ajoute que, selon lui, l'ACAF est la meilleure.

Un membre demande si le résultat net pourrait être révisé en fin d'exercice.

Dany Richard répond qu'on a budgété un déficit, mais qu'on pourrait enregistrer un excédent pour cette année. Il ajoute que l'ACAF maintient le cap.

Les résolutions de 2016

Dany Richard et Eric Wilson, auditeur du cabinet Ouseley Hanvey Clipsham Deep LLP, annoncent les résultats du vote sur les résolutions.

Resolution	Pour	Contre
Que le compte rendu de la vingt-sixième assemblée générale annuelle soit adopté.	610	5
Que les états financiers audités pour la période de douze (12) mois se terminant le 31 décembre 2015 soient adoptés.	610	5
Que le budget pour 2017 soit adopté.	596	18
Que le cabinet Welch LLP soit nommé auditeur de l'Association pour l'exercice 2017.	603	10
Que la modification visant à supprimer l'alinéa 6.2.2 du Règlement no 1 soit adoptée.	586	27
Que la modification au paragraphe 8.2 du Règlement no 1 soit adoptée.	602	9
Que les modifications au paragraphe 6.1 et aux alinéas 6.3.2, 6.3.3, 6.4.3, 6.5.1, 6.19.1 et 7.2.1 du Règlement no 1 soient adoptées.	573	38
Que la modification à l'alinéa 6.3.3 du Règlement no 1 soit adoptée.	599	14
Que la modification au paragraphe 6.5 du Règlement no 1 soit adoptée.	599	14
Que la modification à l'alinéa 9.8.1 du Règlement no 1 soit adoptée.	592	20
Que la modification au paragraphe 16.2 du Règlement no 1 soit adoptée.	584	28

Eric Wilson annonce ensuite que Dany Richard est le nouveau président et que Karen Hall et Marcel Boulianne sont les deux nouveaux membres du conseil d'administration de l'ACAF.

Dernières questions et commentaires

Dany Richard demande s'il y a d'autres questions ou commentaires.

Un membre demande que son abstention de vote soit enregistrée.

Dany Richard le remercie de son commentaire.

Un membre a une série de questions sur Phénix. Il déclare que, par expérience, il s'attend à ce que rien ne soit réglé avant 2018. Il ajoute qu'il existait de graves problèmes avant Phénix. Il veut faire ressortir que les problèmes liés à Phénix s'accumulent. Il demande à l'ACAF de faire pression pour qu'à l'avenir les personnes aux niveaux supérieurs qui prennent ces décisions doivent rendre des comptes. Il explique le processus de présentation d'une demande concernant Phénix avant de se tourner vers l'ACAF pour présenter un grief. Enfin, il signale que Phénix est un système IBM, que l'Australie est aux prises avec une situation semblable mettant en cause IBM et qu'il faudrait donc exercer des pressions pour que IBM rende des comptes, elle aussi.

Dany Richard se déclare d'accord et dit que la reddition de comptes à l'avenir est importante. Il ajoute que l'ACAF agit par divers moyens à cet égard, notamment des rencontres avec Services publics et Approvisionnement Canada pour les inciter à régler ce problème. Il conclut que, pour le moment, la priorité, c'est de faire en sorte que les gens soient payés.

Scott Chamberlain ajoute que les membres n'ont pas besoin d'attendre et de passer par le processus du ministère pour prendre recours contre Phénix. Il déclare que le droit à grief est enchâssé dans la convention collective et qu'ainsi, les membres n'ont pas à attendre le rejet de leur demande pour présenter un grief.

Dany Richard réitère que les FI devraient toujours communiquer avec l'ACAF pour lui faire part des problèmes qui se posent pour eux.

Un membre déclare que, lorsque le gouvernement est passé de retenues mensuelles à des retenues semi-mensuelles, il devrait offrir un rabais aux FI. Il ajoute que le principal problème avec Phénix, c'est qu'il est limité.

Dany Richard déclare qu'il comprend cette perspective. Il ajoute que, lorsqu'il s'agit d'agir dans des cas comme celui de Phénix, l'ACAF fait du mieux qu'elle peut, mais que c'est le gouvernement qui a le dernier mot. Il précise que le gouvernement doit consacrer davantage de ressources au règlement de la situation.

Le même membre déclare qu'il a entendu dire que cinq DPF ont averti le gouvernement que Phénix n'était pas prêt.

[inaudible]

Un autre membre déclare qu'il a entendu dire qu'un groupe de travail sur le modèle de paye aurait fait

rapport que le système Phénix n'était pas prêt. Il ajoute que le gouvernement savait qu'il existait des risques à partir de ce moment-là.

Dany Richard remercie ensuite les membres d'avoir participé à l'assemblée générale annuelle et il annonce la levée de la séance.

Dany Richard déclare que le temps nous le dira pour ce qui est de la reddition de comptes, mais que, pour l'instant, l'ACAF met l'accent sur tout ce qu'il est possible de faire pour régler le problème.

Un membre formule un commentaire au sujet du peu d'occasions d'avancement pour les membres FI-1 qui n'ont pas d'études universitaires ou de titre professionnel.

Dany Richard déclare que l'ACAF a demandé une révision de la norme de classification et qu'elle continuera à exercer des pressions à cet égard. Il tient à ajouter que les titres professionnels sont très importants dans bien des cas (par exemple, les DPF).

[inaudible]

Un membre demande s'il y a des intérêts sur les salaires rétroactifs. Il déclare qu'il a entendu dire que le gouvernement menace de plafonner les salaires rétroactifs obtenus par voie de négociation collective. Il propose que l'équipe de négociation de l'ACAF soulève la question d'intérêts à la table pour fins de discussion afin de contrer cela.

Scott Chamberlain déclare que la classification, les études et les normes de qualification, de même que les intérêts, sont toutes des questions exclues de la négociation en vertu de la loi. Il précise que la seule façon de négocier des intérêts serait de modifier la loi à la Chambre des communes. Il ajoute qu'il n'y a absolument aucune chance que le gouvernement réussisse à plafonner la rétroactivité et que les FI ne devraient pas s'en inquiéter.

Dany Richard fait ensuite jouer un hommage vidéo au président sortant de l'ACAF, Milt Isaacs. Cet hommage est suivi d'un message vidéo que Milt Isaacs a enregistré à l'intention de la communauté FI.

Dany Richard remercie Milt Isaacs et Randy Andersen de leurs années de service à l'ACAF.

Un membre demande des précisions concernant le processus de proposition d'une modification au Règlement.

Scott Chamberlain lui répond de communiquer avec lui et qu'il lui expliquerait le processus.

Résolutions



Résolutions

Les résolutions détaillées pour la vingt-huitième assemblée générale annuelle sont exposées ci dessous. Chacune donne le nom du proposant et de l'appuyant.

Compte rendu

Résolution #1

Proposé par : Nicole Bishop-Tempke
Appuyé par : Richard Rizok

IL EST RÉSOLU QUE le compte rendu de la vingt-septième assemblée générale annuelle soit adopté.

Résolutions concernant les finances et le budget

Résolution #2

Proposé par : Tony Bourque
Appuyé par : Louise Amyot

IL EST RÉSOLU QUE les états financiers audités pour la période de douze (12) mois se terminant le 31 décembre 2016 soient adoptés.

Résolution #3

Proposé par : Richard Rizok
Appuyé par : Tony Bourque

IL EST RÉSOLU QUE le budget pour 2018 soit adopté.

Résolution #4

Proposé par : Louise Amyot
Appuyé par : Nicole Bishop-Tempke

IL EST RÉSOLU QUE le cabinet Welch LLP soit nommé auditeur de l'Association pour l'exercice 2018.

Règlements

Résolution #5

Proposé par : Richard Rizok
Appuyé par : Tony Bourque

Attendu que le Conseil d'administration recommande que les règlements soient modifiés par l'ajout d'un processus juste et démocratique visant à trancher les cas d'égalité lors d'une élection.

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement no 1 de l'Association canadienne des agents financiers soit modifié de manière à ajouter l'alinéa 9.15.2 :

9.15 Vote des membres

9.15.1 À moins d'indication contraire dans la loi habilitante ou le présent règlement, toutes les questions proposées pour fins de prise en considération à une assemblée générale sont tranchées à la majorité des suffrages exprimés par les membres titulaires seulement, chacun d'eux ayant droit à une seule voix.

9.15.2 En cas d'égalité à l'élection, une AGE est convoquée sur-le-champ aux fins de tenir un deuxième tour de scrutin entre les candidats ayant obtenu ex aequo le plus grand nombre de suffrages.

Candidats à l'élection



Tony Bourque

Collègues de l'ACAF, je sollicite votre appui au poste d'administrateur de l'ACAF. Je suis CPA, CGA et je possède plus de 28 ans d'expérience tant dans le secteur public que dans le secteur privé. J'ai l'honneur de servir nos membres à titre d'administrateur depuis deux mandats.

Durant ces mandats de membre du Conseil d'administration, j'ai aidé à piloter plusieurs dossiers importants, notamment :

- J'ai lancé et mis en œuvre le Programme de représentants ministériels. Ce programme continue de constituer un véhicule de communication efficace entre les membres, les ministères et l'ACAF.
- J'ai été membre de deux équipes de négociations collectives qui ont réussi à obtenir des règlements supérieurs aux résultats types durant chaque ronde.
- J'ai exercé gouvernance et surveillance pour garantir la bonne gestion des dépenses afin de maintenir notre barème actuel de cotisations syndicales parmi les plus bas de la fonction publique.



Si je suis élu au poste de membre du Conseil d'administration :

- J'exercerai gouvernance et orientation stratégique.
- Promotion du rôle important que nos agents financiers jouent dans la gestion efficace et efficiente des ressources financières en continuant à collaborer sans relâche avec les agents financiers supérieurs et le BCG afin de promouvoir notre image de marque.
- À titre de membre régional, je continuerai à favoriser les occasions de carrières et la mobilité professionnelle en région.
- Préconiserai les horaires de travail flexibles et l'accroissement des occasions de télétravail. C'est encore plus pertinent aujourd'hui pour nos membres, compte tenu de l'initiative Milieu de travail 2.0.
- Maintiendrai mon engagement de faire en sorte que les cotisations syndicales des membres restent parmi les plus basses de la fonction publique.
- Ferai en sorte que nous restions alertes et proactifs concernant les enjeux et les menaces de l'heure, notamment l'intelligence artificielle et la privatisation.
- Je suis actuellement membre du Comité mixte de perfectionnement professionnel communautaire. En partenariat avec le BCG, nous avons livré la marchandise en activités de perfectionnement professionnel qui se révèlent directement avantageuses pour nos membres. Je vais continuer à mettre l'accent sur le perfectionnement professionnel.

Les défis qui se posent pour notre communauté sont nombreux, et je crois que ma passion et mon expérience constitueront un atout précieux pour les relever. Merci.

Nicole Bishop-Tempke, CPA, CHA

Affaires autochtones et du Nord Canada
Regina (Saskatchewan)

Merci de bien vouloir prendre connaissance de la trousse de l'AGA de cette année et des renseignements présentés par chaque candidat et candidate à l'élection aux postes d'administrateurs et administratrices au sein du Conseil d'administration FI.



Quelques données biographiques à mon sujet :

- Je suis active au sein de l'ACAF depuis plus de 14 ans et, à titre d'administratrice au Conseil d'administration, depuis 10 ans.
- Je suis une CPA CGA comptant plus de 20 ans d'expérience dans la fonction publique fédérale. J'ai entrepris ma carrière comme participante au programme RPAF et j'ai occupé divers postes à Transports, Agriculture et Agroalimentaire, Santé et Affaires autochtones et Développement du Nord à Ottawa, Edmonton et Regina. Mes divers postes m'ont permis de comprendre les préoccupations et les enjeux qui se posent pour les FI travaillant tant à l'AC que dans les bureaux régionaux.
- Je continue de présider l'initiative d'équité salariale de l'ACAF qui a pour objectif de garantir que le travail que les FI exécutent soit adéquatement évalué et reflété dans nos salaires et dans une description de travail révisée qui corresponde avec exactitude aux tâches que les FI assument au XXI^e siècle, conformément au modèle d'APF.

Si je suis réélue à votre Conseil d'administration, je vais :

- continuer à offrir des conseils stratégiques et du leadership à la table du conseil afin de faire progresser les initiatives qui sont importantes pour les FI,
- continuer à entendre vos préoccupations et à être votre porte-parole à la table,
- continuer, de concert avec les autres administrateurs et administratrices, à travailler d'arrache-pied pour faire en sorte que les cotisations syndicales des FI restent le plus bas possible, sans pour autant compromettre notre engagement à l'excellence du service à nos membres,
- aider à faire en sorte que les FI obtiennent par la voie des négociations collectives des règlements et des améliorations à notre grille de rémunération supérieurs aux règlements types, et
- continuer à assurer une solide base financière sur laquelle l'ACAF pourra asseoir son expertise pour représenter les FI et à veiller à ce que vos préoccupations et votre voix soient entendues relativement aux enjeux importants pour notre collectivité.

J'ai hâte de continuer à travailler sans relâche pour le compte de chacun et de chacune des FI. Les prochaines années s'annoncent encore difficiles dans la fonction publique fédérale, et les FI ont besoin d'une équipe forte, énergique, engagée et motivée qui saura aborder ces défis de front.

Je vous remercie de prendre ma candidature en considération et de votre appui.

Louise Amyot, CPA, CGA

Agence Spatiale Canadienne
Saint-Hubert, Québec



Cher collègue, je m'adresse à vous afin de solliciter un deuxième mandat pour le poste d'administratrice au conseil de l'ACAF.

Je suis fière de faire partie du groupe des agents financiers (FI) et ce, depuis maintenant 18 ans. J'ai occupé différents postes de FI pour le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest (à Ottawa) et pour l'Agence Spatiale Canadienne (ASC) (au Québec).

Implications et engagements auprès de l'association

Je me suis toujours portée volontaire dans plusieurs initiatives de l'ACAF pour aider les membres de la collectivité des FI. En effet, je suis la représentante ministérielle de l'ACAF pour l'ASC et j'ai été membre de l'équipe de négociation de la dernière convention collective. Au cours de la dernière année, vous m'avez fait l'honneur d'avoir un premier mandat pour le poste d'administratrice. J'ai donc eu la chance de me familiariser tant avec les activités de l'association qu'avec le fonctionnement du conseil d'administration. Les activités accomplies par l'association bénéficient aux agents financiers par le biais de meilleures conditions de travail. L'association représente une voix forte pour toutes nos demandes importantes.

Je souhaite poursuivre mon engagement auprès de l'association et de continuer à siéger au conseil d'administration. Lorsque je serai élue, je me ferai un devoir :

- de partager les préoccupations des membres auprès du conseil d'administration;
- d'apporter des conseils stratégiques pour assurer la promotion d'initiatives importantes pour les agents financiers;
- d'assurer une utilisation appropriée de nos cotisations syndicales afin qu'elles demeurent une des plus basses de la fonction publique;
- de maintenir une équipe dynamique, engagée et dévouée à vous représenter.

En résumé, je serais honorée de continuer à vous représenter et défendre vos intérêts au sein du conseil d'administration. Je vous remercie de votre appui.

Vincent Harris

Emploi et Développement social Canada
Gatineau (Québec)



Données biographiques :

Comment rédiger une bio sans paraître intéressé? Eh bien, je vais commencer par vous dire que mon histoire ressemble probablement à celle de nombreux FI : j'ai joint les rangs de la fonction publique fédérale comme employé temporaire, je suis passé par de multiples prolongations de dernière minute, j'ai établi des contacts par réseautage, j'ai amélioré mes techniques de collaboration en matière de service à la clientèle, j'ai appliqué des modifications aux processus de gestion financière, j'ai surmonté des obstacles afin d'obtenir un poste permanent, j'ai fait preuve de capacité d'adaptation à la suite d'occasions d'avancement et j'ai constamment visé à l'amélioration du rendement sur les plans personnel et général.

Enfin, j'ajouterai que ma carrière dans la fonction publique fédérale a débuté en janvier 1989 comme CR-04 pour en venir aujourd'hui à occuper un poste de directeur FI-04 à Emploi et Développement social Canada, chargé de coordonner le processus d'élaboration de mémoires au Conseil du Trésor; tout au cours de cette période, j'ai aidé mes clients et collègues à réussir à des degrés divers dans le paysage de la gestion des finances publiques.

Je sais qu'il n'existe pas d'approche universelle qui soit la bonne pour chaque personne ou chaque groupe, et c'est pourquoi j'ai toujours mis l'accent sur l'établissement de relations professionnelles vers un objectif commun.

Je veux devenir membre du Conseil d'administration parce que, si je suis élu, je vais :

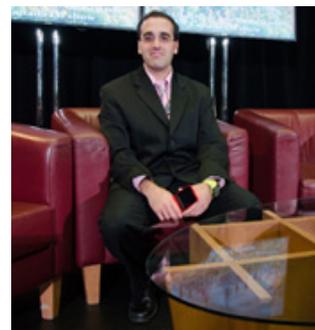
- accroître la participation des membres dans les réussites de l'ACAF et les y sensibiliser davantage;
- préconiser une approche uniforme aux occasions de perfectionnement professionnel;
- maintenir les cotisations syndicales des membres à un niveau bas et veiller à leur utilisation à bon escient;
- promouvoir une approche nationale équilibrée pour ce qui est de la participation des membres aux activités de l'ACAF;
- appuyer le président et les membres du Conseil d'administration de l'ACAF afin que l'Association maintienne sa position de chef de file à l'échelle mondiale;
- continuer à lutter contre l'érosion des congés de maladie, des pensions de retraite, des emplois, etc.;
- élargir l'approche à 360° relative aux commentaires des membres; et
- accroître la participation des membres dans les comités ministériels.

Je suis qualifié / serais un atout à titre de membre du Conseil d'administration parce que :

- j'agis depuis longtemps en qualité de représentant syndical pour EDSC;
- j'ai participé aux négociations collectives;
- je comprends les défis qui se posent pour les membres;
- je possède de l'expérience au sein d'autres conseils d'administration (St. Patrick's High School Alumni Association (Ottawa));
- j'ai siégé à titre bénévole à des comités pour la promotion du moral des employés; et
- j'ai formé et encadré des membres.

Alain Toni Jalkh, CPA, CGA, candidat au MBA, BCom (gestion), BCom (comptabilité)

<http://www.linkedin.com/in/alainjalkh>



Alain Toni Jalkh est conseiller en gestion financière (CMF) à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) à Ottawa, où il est chargé de fournir des conseils financiers à la haute direction du Secteur des politiques. Durant six ans, Alain a travaillé à titre de FI dans divers ministères, notamment le ministère de la Défense nationale (MDN) et Travaux publics (TPSGC). Alain a aussi travaillé quelques années dans le secteur privé où il a occupé divers postes à l'Université d'Ottawa. Il siège à plusieurs conseils d'administration. Alain a obtenu un baccalauréat en commerce (gestion) et un baccalauréat en commerce (comptabilité) de l'Université d'Ottawa. Il est également titulaire d'un diplôme spécialisé d'études supérieures de comptable professionnel agréé de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Alain est actuellement candidat au MBA tout en travaillant à temps plein.

Si je suis élu à l'ACAF, je vais :

1. Collaborer et nouer des rapports en vue de prendre des décisions clés dans l'intérêt des membres.
2. Lutter afin de rétablir la notoriété de la profession et de notre syndicat pour faire en sorte que nous soyons toujours respectés comme professionnels.
3. Travailler étroitement avec nos collègues pour veiller à ce que tous les membres obtiennent des conditions salariales justes.
4. Assurer la diversité, le bilinguisme et la représentation de la RCN au sein du Conseil d'administration (à l'heure actuelle, la plupart des membres du Conseil d'administration ne maîtrisent pas les langues officielles du Canada et résident à l'extérieur de la RCN).
5. Offrir mon profil et mes compétences uniques et les mettre pleinement à profit afin de protéger nos membres.

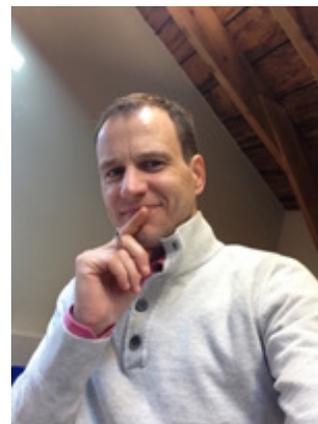
Je suis qualifié / serais un atout à titre de membre du Conseil d'administration parce que :

- Je suis un comptable professionnel agréé (CPA)
- Je vais obtenir mon MBA au cours de l'année
- Candidat multilingue (4 langues) et possède une solide connaissance des deux langues officielles du Canada
- Je suis très productif et actif au sein de la communauté et je participe à des activités de formation portant sur les finances/le commerce :
 - Représentant ministériel syndical de l'ACAF depuis 6 ans, auprès de trois ministères du gouvernement fédéral
 - Choisi comme participant à l'École internationale pour les entrepreneurs en Tunisie – trois semaines au sein d'équipes mondiales multiethniques collaborant à élaborer un plan d'entreprise
 - Qualifié parmi les 21 premiers (plus de 2500 candidats) pour une simulation de pool de basketball de la NBA pour une saison complète, où les candidats devaient gérer un budget annuel de 100 millions de dollars
 - Proposant du 2e meilleur projet dans une séance de créativité d'entrepreneuriat social du Gatineau Business Lounge, destiné à stimuler l'intelligence collective
 - Sélectionné au nombre de 20 étudiants à la maîtrise / au doctorat dans le cadre du projet Savoir Affaires et lauréat d'une bourse d'études dans le cadre du projet Tourisme à Shawinigan en 2013, avec des dirigeants du milieu des affaires (secteurs privé et public)
 - Sélectionné de nouveau pour un stage d'une semaine de Savoir Affaires à Sept-Îles en 2016 et lauréat d'une autre bourse d'études
 - Excellé dans les sports à titre d'entraîneur de basketball au cours des 9 dernières années – mes équipes ont décroché plusieurs prix et trophées
 - Expérience au sein de conseils d'administration : j'occupe depuis plusieurs années des postes au sein de plusieurs conseils d'administration :
 - Administrateur, Regroupement des CPA de l'Outaouais
 - Trésorier et vice-président, administrateur, Association des diplômés de l'Université du Québec en Outaouais
 - Administrateur, Association des résidents du Plateau
 - Administrateur, Conseil de sécurité d'Ottawa
 - Ancien administrateur d'Enviro Éduc-Action
 - Ancien administrateur, Réseau jeunesse de TPSGC

J'ai besoin de tout votre appui pour jouer un rôle dans l'orientation stratégique de l'ACAF. Merci.

Nathan A. Thompson

Bureau du Conseil Privé
Ottawa (Ontario)



Quelques données biographiques :

Je suis FI depuis 13 ans, soit 2004 – B. Comm Comptabilité Université d'Ottawa 2004.

Vaste gamme d'expérience tant dans les grands organismes centraux {Finances Canada} que dans les micro-ministères {Bureau du secrétaire du gouverneur général}, dans la RCN comme dans les régions {poste isolé dans les TNO}. L'étendue de l'expérience est également diversifiée et unique, allant de la gestion de fonds renouvelables et de programmes sans incidence sur les recettes à du service de dépannage pour des modules SAP, en passant par les opérations comptables et l'analytique au palier des SM et SMA. Je privilégie le fond par rapport à la forme et je suis un ardent défenseur de la santé mentale en milieu de travail.

Je veux devenir membre du conseil d'administration parce que, si je suis élu :

- Je serai un défenseur juste et passionné de démarches équilibrées pour le règlement des problèmes des membres
- Je prêcherai la modernisation tempérée de nos environnements de travail, de nos relations et des dispositions de notre convention collective
- Je mettrai l'accent sur le règlement du problème de l'intimidation au travail et je soutiendrai avec vigilance et dévouement nos membres qui ont besoin d'aide
- Je m'efforcerai de continuer à accroître la capacité au sein de la communauté FI afin que les FI soient considérés comme les meilleurs candidats pour des promotions à des postes de direction
- Je prêterai une oreille attentive, avec rectitude et objectivité, et je veillerai à ce que nos services mettent toujours l'accent sur nos membres et leurs proches

Je suis qualifié / serais un atout à titre de membre du conseil d'administration parce que :

- Vaste gamme d'expérience au sein du groupe Gestion financière
- Expérience étendue des environnements VIP et du côtoiement de personnalités publiques
- Expérience en finances dans les secteurs public et privé
- Passion pour la reconnaissance et la promotion de l'excellence chez les employés comme au sein de la direction

l'Association canadienne des agents financiers
www.acfo-acaf.com/fr/

